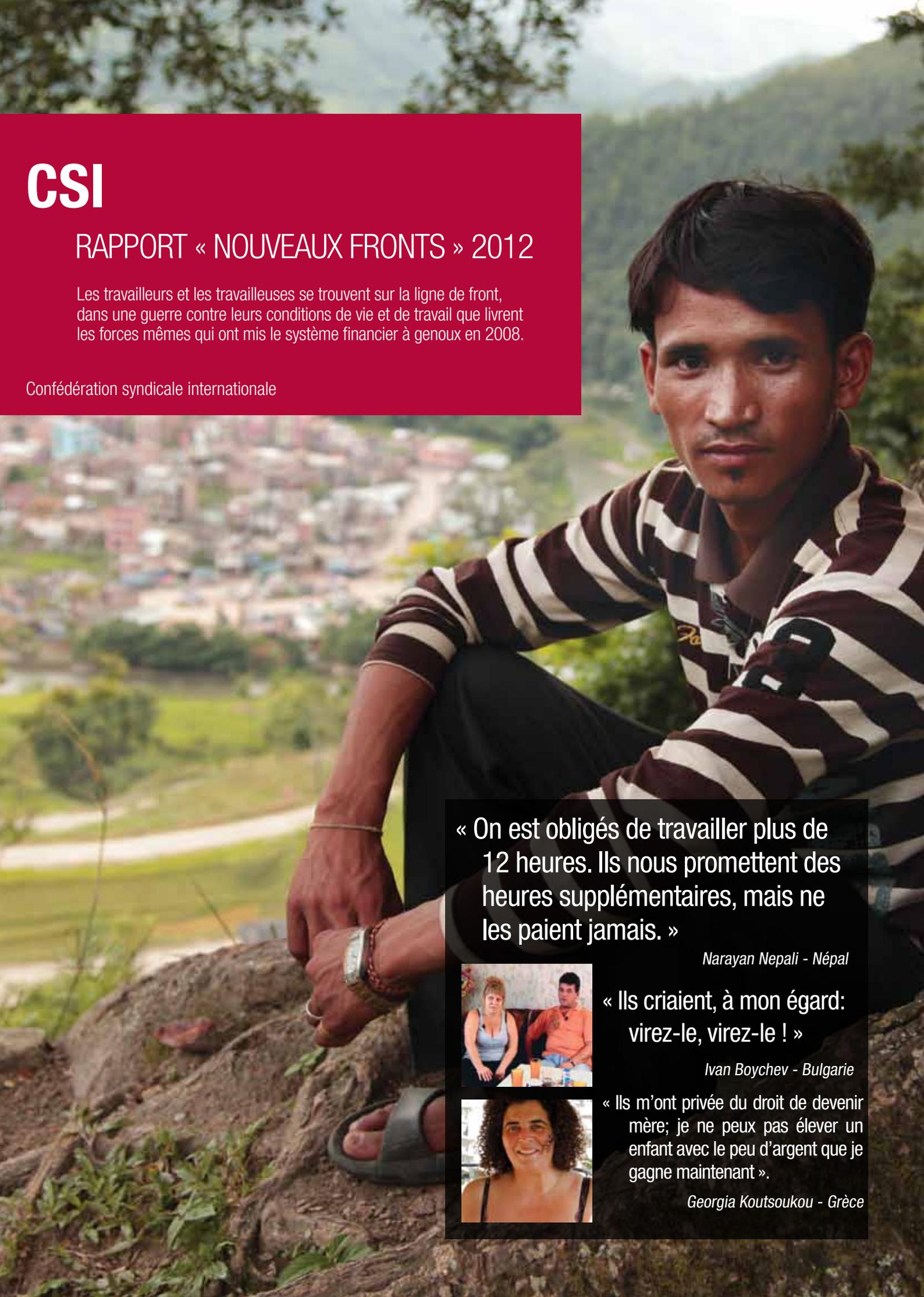


CSI

RAPPORT « NOUVEAUX FRONTS » 2012

Les travailleurs et les travailleuses se trouvent sur la ligne de front, dans une guerre contre leurs conditions de vie et de travail que livrent les forces mêmes qui ont mis le système financier à genoux en 2008.

Confédération syndicale internationale



« On est obligés de travailler plus de 12 heures. Ils nous promettent des heures supplémentaires, mais ne les paient jamais. »

Narayan Nepali - Népal



« Ils criaient, à mon égard: virez-le, virez-le ! »

Ivan Boychev - Bulgarie



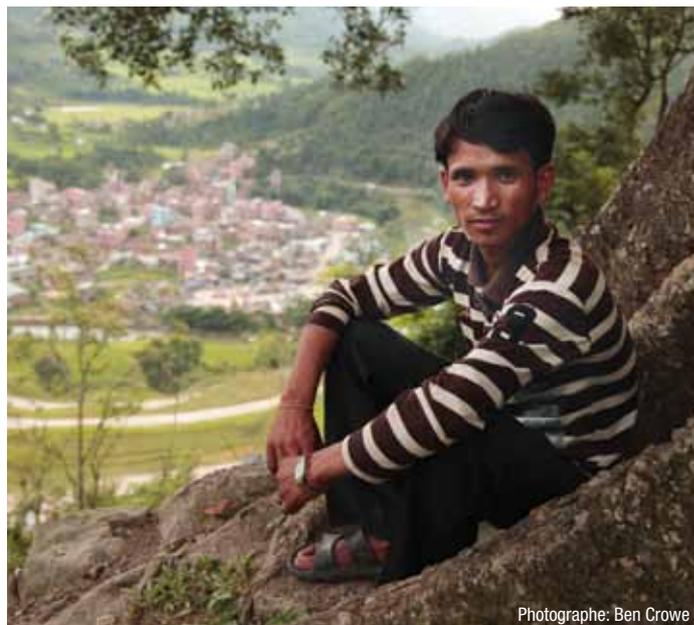
« Ils m'ont privée du droit de devenir mère; je ne peux pas élever un enfant avec le peu d'argent que je gagne maintenant ».

Georgia Koutsoukou - Grèce

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Bulgarie	10
Grèce	14
Indonésie	19
Népal	23
République dominicaine	27
Zambie	30
Notes	33

Rapport « Nouveaux fronts » 2012 de la CSI



Photographe: Ben Crowe

Introduction

Le chômage, l'insécurité économique et l'inégalité des revenus ont atteint des niveaux intolérables. La stabilité politique et la cohésion sociale sont chaque fois plus menacées.

Les travailleurs qui conservent leur emploi font face à une attaque sans précédent sur leur salaire, leurs conditions de travail et leurs droits. Les systèmes de négociation collective sont en train d'être détruits et les aspects fondamentaux des codes du travail subissent un affaiblissement. Souvent, la législation du travail qui demeure n'est pas mise en œuvre.

Les travailleurs et les travailleuses sont sur la ligne de front d'une guerre contre leurs conditions de vie et de travail.

L'ampleur de cette attaque coordonnée à l'encontre des travailleurs est sans précédent. Jamais nous n'avions assisté à cela depuis la lutte, réussie, du mouvement syndical pour que les travailleurs puissent adhérer à un syndicat et négocier collectivement.

Les institutions internationales pour la création desquelles nous avons lutté sont elles aussi en péril. Les institutions qui traditionnellement soutiennent les travailleurs et leurs droits, telles que l'OIT et l'ONU, doivent être renforcées, mais bon nombre d'employeurs et certains gouvernements sont déterminés à les saper, à les détruire.

La campagne « Nouveaux fronts » de la CSI met en lumière ces attaques injustifiées contre les populations ordinaires de travailleurs. Nous signalons aux gouvernements, institutions financières et employeurs sans scrupules qui se cachent derrière la crise économique mondiale pour porter atteinte aux droits syndicaux, que les travailleurs n'entendent pas se laisser faire sans se défendre.

L'on assiste à la primauté des bénéfices devant le travail décent, à une part salariale en déclin, au travail précaire, à la diminution de la protection sociale, à l'évasion fiscale, à la spéculation capitaliste galopante, et à une grave croissance du désespoir dans l'économie informelle – nos populations et nos communautés ne sauraient accepter ces caractéristiques comme fondement pour notre siècle.

La CSI a tiré un trait et dit « stop! ». Cette tentative flagrante et injustifiée de dépouiller les travailleurs de leurs droits fondamentaux ne peut plus perdurer et doit être repoussée.

Le rapport « Nouveaux fronts » 2012 de la CSI comporte :

- ▶ une synthèse des conditions économiques mondiales et des recommandations politiques;
- ▶ un aperçu plus détaillé de la crise économique et sociale dans six pays: la Bulgarie, la Grèce, l'Indonésie, le Népal, la République dominicaine et la Zambie;
- ▶ des témoignages de travailleurs présentés au panel d'enquête international de la CSI sur les droits de travailleurs en Bulgarie, en Grèce et en Indonésie, et
- ▶ l'opinion publique, telle que recueillie dans le Sondage d'opinion mondial 2012 de la CSI qui a été conduit récemment dans treize pays: l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Canada, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Indonésie, le Japon, le Mexique et le Royaume-Uni.

Nous avons rencontré un grand nombre de travailleurs de ces pays qui sont en crise et nous avons recueilli leur histoire. Leurs récits nous brisent le cœur, nous mettent en colère mais surtout ils nourrissent notre détermination à lutter aux côtés de ces travailleurs.

Ces travailleurs, comme tant d'autres encore dans le monde entier, sont sur la ligne de front ; ils font face à une guerre que leur livrent les forces mêmes qui ont mis à genoux le système financier en 2008.

Le Rapport « Nouveaux fronts » 2012 de la CSI aboutit à des recommandations spécifiques à l'intention de la communauté mondiale et des gouvernements nationaux concernant la riposte que les travailleurs sont en train de préparer. En bref, nous réclamons que :

- ▶ **les organisations financières internationales et régionales** qui exercent une influence cessent immédiatement d'attaquer les droits des travailleurs et reconnaissent que leur campagne de promotion des marchés de l'emploi déréglementés provoquent des profonds dégâts économiques, sociaux et politiques ;
- ▶ **les gouvernements nationaux** offrent des droits fondamentaux à tous les travailleurs, y compris un socle de protection sociale, un salaire minimum équitable et un système global de négociation collective en vue de restaurer et d'améliorer les conditions de vie; et que
- ▶ **les sociétés** garantissent l'investissement d'un minimum de 2 % du PIB dans l'économie verte, en vue de créer des millions d'emplois durables.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI

Conditions économiques mondiales

Les premiers signes de la crise économique mondiale sont apparus il y a presque cinq ans¹. Aucune reprise durable n'est en vue, et l'incertitude économique monte en flèche à nouveau. En fait, au cours de la dernière année la croissance économique mondiale a subi une décélération sensible et les conditions du marché de l'emploi se sont encore détériorées.

Le désespoir des travailleuses et de travailleurs ainsi que le désenchantement par rapport au gouvernement en sont le résultat. 58% des répondants au Sondage mondial de la CSI de 2012 estiment que leur pays ne va pas dans la bonne direction. 67% pensent que les électeurs n'ont pas suffisamment d'influence sur les décisions économiques. Dans de nombreux pays, le contrat démocratique avec les électeurs est rompu.

La montée en flèche du chômage des jeunes constitue une bombe à retardement sociale et économique. 67% des répondants pensent que les générations futures seront encore plus mal loties.

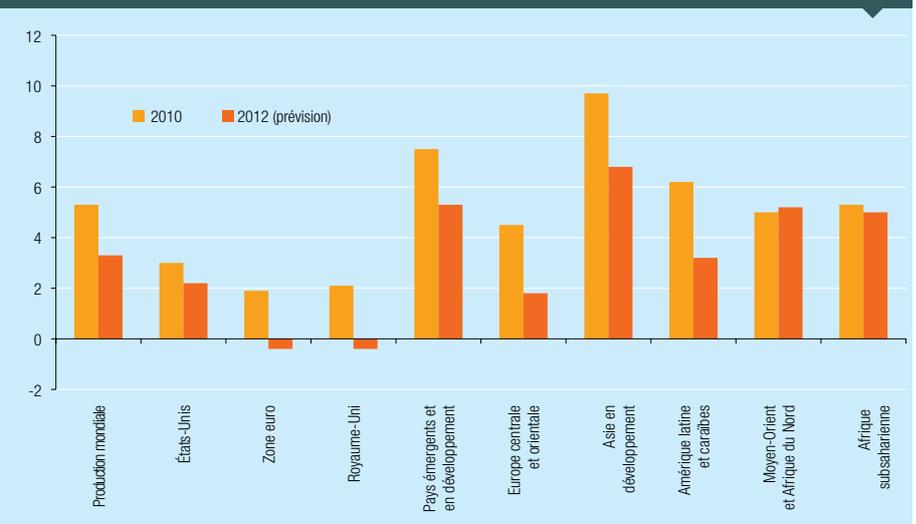
1. Tendances de la croissance économique

D'après le FMI, la production mondiale ne devrait augmenter que de 3,3% en 2012 est à peine plus en 2013². Il s'agit là pratiquement de 2 points de pourcentage de moins que la croissance mondiale enregistrée en 2010, lorsque la reprise semblait davantage à portée de main. D'autres organisations internationales, telles que les Nations Unies, prévoient également une décélération marquée de la croissance mondiale³.

Cette récession à double creux n'est pas sans rappeler ce qui est survenu durant la Grande Dépression, lorsque la reprise initiale du début des années trente a calé et que l'économie mondiale a fait marche arrière, ou au mieux du sur place pendant plus de dix ans. Les décideurs politiques n'ont pas retenu cette leçon de l'Histoire. Cette fois aussi, la reprise économique a été freinée dans sa lancée depuis 2010 par la levée prématurée des mesures de relance dans bon nombre de pays et, ailleurs, par de sévères mesures d'austérité. Alors que les investisseurs du secteur privé et les consommateurs tentaient de rembourser leurs propres dettes, d'amples coupes dans les dépenses de gouvernement ont fait que, contrairement à ce que prédisaient les spécialistes de l'orthodoxie, la confiance n'est pas revenue et les investissements n'ont pas repris. C'est sur les travailleuses et les pauvres que se concentre la douleur infligée par ces erreurs politiques.

Comme on peut le constater au graphique 1, le ralentissement de la croissance depuis 2010 est perceptible dans la plupart des régions du monde. De fait, plusieurs des plus grands pays émergents

Graphique 1: taux de croissance économique dans le monde



Source: FMI, Perspectives économiques mondiales, octobre 2012

(le Brésil, l'Inde et même la Chine) qui avaient été le principal moteur de la croissance mondiale au cours des dernières années connaissent aujourd'hui un ralentissement sensible. Au Brésil par exemple, la production ne devrait augmenter que de 1,8% en 2012 contre 7,5% en 2010. Des tendances similaires sont constatées pour l'Amérique latine dans son ensemble, où la croissance ralentit, passant de 6,2% en 2010 à juste 3,2% en 2012.

Les perspectives affaiblies pour les pays émergents reflètent l'environnement externe plus terne, qui ralentit les exportations, ainsi qu'une certaine modération dans les prix des produits de base non pétroliers et une demande intérieure réduite. En réaction, les gouvernements de plusieurs pays émergents, y compris le Brésil et la Chine, ont commencé à faire marche-arrière par rapport à la contraction monétaire et budgétaire qu'ils avaient commencé à mettre en œuvre.

Ceci étant dit, le principal frein à la croissance mondiale reste posé par les conditions peu propices dans les économies avancées. La production dans la zone euro devrait chuter de 0,4% en 2012, avec des pics négatifs très prononcés prévus dans les pays qui se sont vus obligés à mettre en œuvre des mesures d'austérité extrêmes, comme l'Italie et l'Espagne. La baisse cumulée de la production a atteint des proportions semblables à celles de la Grande dépression

dans certains pays: par exemple, en termes réels la production en Grèce a chuté d'environ 20% au cours des cinq dernières années et devrait diminuer davantage, sachant que de nouvelles mesures d'austérité doivent encore être mises en œuvre. Cependant, même l'Allemagne, qui a été le

moteur de l'économie européenne au cours des dernières années, fait face désormais à un ralentissement économique significatif, la croissance attendue en 2012 étant de seulement 0,9%, contre des taux compris entre 3 et 4% les dernières années. Ceci démontre les limites des stratégies de croissance fondées sur les exportations, même dans des pays où les salaires ont été trop bas sur de longues périodes.

En dehors de la zone euro, au Royaume-Uni les conditions économiques sont extrêmement mornes, bien que ce pays ne se soit pas départi de sa monnaie nationale et qu'il ait la possibilité de financer à bon marché une augmentation des dépenses publiques si le gouvernement choisissait de le faire.

Parmi les économies plus avancées, les États-Unis et le Japon se sont repris plus rapidement de la crise économique mondiale que la plupart des pays européens, en grande partie grâce à des politiques monétaires plus expansionnistes et moins conventionnelles, mais aussi, dans une certaine mesure, grâce à des mesures de relance budgétaire. Contrairement aux prédictions, ces politiques anticycliques n'ont pas mené à une hausse de l'inflation ou à un pic des taux d'intérêt sur l'endettement public. Au contraire, les prix restent modérés et à l'heure actuelle, ces pays peuvent emprunter à des taux d'intérêts historiquement bas. Cependant, en

Le chômage mondial a augmenté de plus de 27 millions depuis le début de la crise ; à l'heure actuelle, plus de 200 millions de personnes se trouvent officiellement au chômage.

l'absence de mesures de relance budgétaire plus amples et durables, le Japon comme les États-Unis n'ont pas réussi à s'assurer une reprise forte et soutenue. Aux États-Unis, la croissance économique d'environ 2% en 2012 et 2013 sera malgré tout insuffisante pour parvenir à réduire le chômage.

En outre, la réduction du déficit budgétaire tellement redouté risque de survenir à la fin de l'année. Les pays en développement qui sont relativement protégés des chocs financiers ont réussi, jusqu'à présent, à esquisser le récent ralentissement économique. Par exemple, en moyenne l'Afrique subsaharienne, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient devraient maintenir un taux de croissance économique d'environ 5% en 2012. En revanche, les perspectives pour 2013 et au-delà augurent de graves problèmes. Si le ralentissement dans les pays économiquement avancés se poursuit et se creuse, les pays en développement seront à nouveau frappés la réduction des envois de fonds, par une baisse des processus liés aux matières premières, par une diminution des possibilités d'exportation et par des influx de capitaux réduits à mesure que l'incertitude augmentera.

Les résultats du récent Sondage mondial de la CSI ont souligné la détérioration des conditions économiques mondiales constatée récemment. Les populations en ressentent durement les conséquences. Un sur sept répondants au Sondage ayant un emploi ne gagnait pas suffisamment pour combler ses besoins essentiels tels que logement, alimentation et électricité. Pour 58% des répondants, les revenus ne suivaient pas la hausse du coût de la vie. Une personne sur trois pense qu'elle est moins sûre de conserver que son emploi qu'il y a deux ans.

2. Tendances du marché de l'emploi

Depuis le début de la crise économique mondiale, des millions d'emplois ont été éliminés, davantage de travailleurs que jamais auparavant sont obligés de se contenter d'un emploi précaire et de nombreuses personnes subissent de telles frustrations qu'elles ont même abandonné la recherche d'un emploi. Par conséquent, les tensions sur le marché de l'emploi ont atteint des niveaux alarmants et la cohésion sociale s'en trouve menacée.

Les statistiques officielles reflètent une partie de cette douleur, mais pas sa totalité. Par exemple, les dernières estimations de l'OIT suggèrent que le chômage mondial a affecté plus de 27 millions de personnes de plus depuis le début de la crise et qu'il y a désormais plus de 200 millions de personnes officiellement au chômage⁴. L'OIT estime également que le ratio mondial emploi-population a diminué, passant de 61,2% en 1997 à 60,2% en 2010. Or, ces chiffres sous-estiment clairement les préjudices réels occasionnés par la crise, du fait que le « chômage » n'est pas un concept réaliste dans bon nombre de pays en développement où

Étude de cas

Ivan et Julia Boïtchev, Bulgarie

Ivan et Julia Boïtchev se sont rencontrés et sont tombés amoureux il y a 21 ans, dans la gare centrale de Plovdiv, petite ville régionale de Bulgarie. Ils ont travaillé toute leur vie pour les chemins de fer. En début d'année, Ivan a subi des intimidations policières pour avoir pris part à une grève pourtant légale, et sa femme Julia a été licenciée et remplacée par des jeunes qui touchent un salaire inférieur.

Voici leur histoire.

Ivan : « Nous nous sommes rencontrés dans la gare centrale de Plovdiv. C'est là que nous nous sommes connus, et que nous nous sommes mariés. J'ai travaillé 24 ans pour les chemins de fer bulgares.

J'ai pris part à une grève après qu'ils avaient annoncé qu'ils allaient couper nos emplois. Tous les jours il y avait des menaces de licenciements. Il n'y avait pas d'autre solution, on devait faire grève.

Environ 90 % des effectifs du bureau de transport de Plovdiv ont pris part à la grève. Je suis allée à la gare à 7 heures du matin, et mon superviseur m'a demandé si j'allais faire grève. J'ai explicitement répondu que oui, j'allais faire grève, et ils ont ajouté mon nom à la liste.

Ensuite cinq policiers – trois en uniforme, deux en civil – ont fait irruption dans mon bureau. Ils criaient 'virez-le, virez-le !' parce que j'avais dit que je n'allais donner d'instruction à personne. Un des policiers s'est tourné vers moi et m'a dit 'Qu'est-ce que tu veux, que je te passe les menottes ?' et je lui ai répondu 'Vas-y, fais-le, mais je serai toujours en grève'. »

Julia : « J'avais déjà fait un procès à la compagnie des chemins de fer quand ils m'avaient licenciée, et j'avais récupéré mon emploi. Cette fois, seules moi et une autre personne qui avait fait un procès avons reçu un préavis de licenciement. Et ensuite, juste avant la date prévue, un contre-ordre est arrivé et on nous a laissées rester au travail. Mais sans savoir pour combien de temps.

Vous vivez dans l'attente, pendant quatre mois je m'attendais chaque jour à être licenciée. Puis en janvier on m'a dit que je ne pourrais plus travailler au bureau des bagages.

Après tant d'années d'expérience, on s'en va, on est presque tous partis. Ils ont fait venir des jeunes pour nous remplacer, qui ne savent rien des chemins de fer. »

Vous pouvez voir Ivan et Julia raconter leur histoire sur www.ituc-csi.org.



Photographe: Damienne Caron

émergents, où tout un chacun doit entreprendre une forme d'activité économique quelle qu'elle soit pour survivre, et où le sous-emploi, difficile à mesurer, est une cause de grave préoccupation.

Par conséquent, pour mieux comprendre les tensions actuelles sur le marché du travail il vaut mieux prendre pour guide l'estimation de l'OIT

selon laquelle, à l'échelle mondiale, le nombre de personnes occupant un emploi vulnérable a dépassé un milliard et demi en 2011. Entre 2007 et 2011, le nombre d'emplois vulnérables a augmenté de 22 millions en Afrique subsaharienne, de 12 millions en Asie du Sud, de presque 6 millions

en Asie du Sud-Est, de 5 millions en Amérique latine et de un million au Moyen-Orient.

D'après l'OIT, il faudrait créer 600 millions d'emplois productifs dans le monde au cours des dix prochaines années en vue de préserver la cohésion sociale. Il sera impossible d'atteindre cet objectif sur la base des prévisions actuelles de croissance économique mondiale et compte tenu des approches politiques adoptées à l'heure actuelle dans les pays clés.

3. Institutions du marché de l'emploi et inégalité des revenus

En vue de préserver leur niveau de vie et la part qui leur revient des bénéfices du développement économique, les travailleurs ont le droit de s'attendre à ce que leurs revenus augmentent, en termes réels, en ligne avec la productivité.

Le Rapport de l'OIT de 2012 sur le travail dans le monde souligne de quelle manière les gouvernements ont procédé à l'érosion des droits des travailleurs entre 2008 et 2012, sous le couvert de la crise économique.

Étude de cas

Georgia Koutsoukou, Grèce

Georgia est une jeune femme à qui tout devrait sourire. Trentenaire, elle vit à Athènes et travaille pour le métro. Mais au cours des trois dernières années, son salaire s'est réduit de 45 %, et avec lui ses espoirs de fonder une famille.

Voici son histoire.

« Je travaille pour le métro d'Athènes. Cela fait environ huit ans que je travaille pour le métro. C'était parfait, j'avais un bon salaire. J'avais une très bonne carrière mais soudain, en 2009, tout s'est écroulé.

Je n'ai toujours pas compris la raison de tout ce qui est arrivé.

Ils ont commencé à réduire nos salaires. Ils se sont mis à nous accuser d'être paresseux, d'être nuls, d'être mauvais en tant que travailleurs, d'être mauvais en tant que salariés, d'être mauvais en tant que personnes, d'être mauvais en tant que peuple.

Les choses s'aggravaient au quotidien... nos amis se sont retrouvés au chômage, nos parents, nos frères, tout le monde a commencé à perdre sa fierté.

En 2009 le Premier ministre grec, George Papandréou, nous a dit que nous allions devoir réduire nos salaires.

À Pâques 2010, la Troïka s'est mise à dicter des lois qui nous disaient comment agir, comment vivre, comment mener nos affaires. C'est en avril 2010 qu'une première loi a été adoptée sur le métro et les bus et toutes les entreprises du réseau. ...c'est cette première loi qui nous a dit que nous devions réduire nos salaires parce que nous étions tous surpayés.

Au cours des trois dernières années, mon salaire s'est réduit de 45 %, et ma liberté aussi. Ma vie a changé du tout au tout. Je ne peux plus mener mes activités d'avant. Pour la première fois de mes 38 ans, je ne peux pas payer mes factures.

Je ne peux pas manger dans un restaurant, et pourtant je crois le mériter. Je travaille, je suis jeune, j'ai envie de vivre, pas de survivre. C'est la Troïka qui m'a fait ça. Ils ont changé ma vie, ils ont changé la vie de mes amis.

Je veux récupérer ma vie. Je veux manger du poisson frais. C'est un produit de mon pays. C'est mon droit, d'en manger.

Le FMI a détruit ma vie. La vie de ma famille, de mes amis, de ceux d'entre eux qui sont au chômage. Ils m'ont tout pris. Je ne leur pardonnerai jamais ça. Ils m'ont privée de mon droit d'être mère parce que je n'ai pas la possibilité d'élever un enfant avec le peu d'argent que je gagne désormais

Mon ami a quitté la Grèce parce qu'il n'avait pas de travail. Il a passé cinq mois sur le canapé, à boire du café en fumant, mon salaire était pour deux mais c'est devenu trop dur, alors il est parti. Je ne le leur pardonnerai jamais. Je n'oublierai pas ce qu'ils ont fait à la vie de ma mère, elle touche une retraite de 320 euro par mois, ce n'est pas assez pour vivre et je ne peux pas l'aider. »

Vous pouvez voir Georgia raconter son histoire sur www.ituc-csi.org



Photographe: Damienne Caron

« Ils m'ont privée du droit de devenir mère parce que je ne peux pas élever un enfant avec le peu d'argent que je gagne maintenant. »

constitution de syndicats et l'établissement de la négociation collective.

Durant cette période, la présence de syndicats forts et la généralisation de la négociation collective ont débouché, dans les économies avancées, sur une croissance économique rapide, des taux d'emploi élevés et l'expansion de la classe moyenne. Entre les années 1950 et les années 1980, les inégalités de revenus se sont réduites et les bénéfices des progrès économiques étaient amplement partagés. Une haute densité syndicale et des négociations collectives étroitement coordonnées ont également nourri les investissements en matière de compétences et de paix sociale, et de ce fait la croissance de la productivité moyenne dans les pays économiquement avancés était de l'ordre du double, voire du triple, de celle enregistrée au cours de la dernière décennie.

Malheureusement ces politiques couronnées de succès ont été abandonnées à la suite des crises économiques des années 1970. La réémergence de politiques économiques très conservatrices du point de vue tant économique que politique au cours des années 1980 s'est traduite par des changements fondamentaux sur le lieu de travail. Pour l'essentiel, au cours des 30 dernières années, les syndicats, la négociation collective et la réglementation du marché du travail ont été la cible d'attaques.

Le Rapport de l'OIT sur le travail dans le monde de 2012 signale l'ampleur de l'érosion des droits du travail pratiquée par les gouvernements entre 2008 et 2012 au prétexte de la crise économique.

- ▶ 60 % des réformes du travail entreprises par les gouvernements ont amputé les droits des travailleurs
- ▶ 15 des 25 pays ont assoupli les droits de licenciement collectif pour des motifs économiques
- ▶ 65 % des réformes du travail ont amputé les droits des travailleurs temporaires

Cette offensive néolibérale s'est intensifiée dans les dernières années. À partir de 2008, à

Dans la grande majorité des pays économiquement avancés, cela avait eu lieu au cours des décennies qui ont suivi la Seconde guerre mondiale. C'est également dans cette période que la puissance des syndicats et la couverture des

conventions collectives ont atteint leur niveau le plus haut. Plusieurs pays à revenu intermédiaire et en développement ont tenté de suivre le pas et ont adopté, durant cette période, des législations du travail qui encourageaient la

mesure que la production s'amenuisait et que les emplois disparaissaient, les gouvernements et les grands qui les soutiennent ont cherché un bouc émissaire. Plutôt que de corriger le système financier qui était à l'origine de la crise, ils ont fait porter le blâme sur les victimes de la crise. En Europe, des réformes du travail draconiennes ont affaibli les syndicats et démantelé la négociation collective en vue de réduire drastiquement les coûts du travail. Ces réformes ont été prônées par les institutions financières internationales et des organisations régionales clés telles que la Commission européenne et la BCE.

L'opinion publique sait que ces attaques sont injustes autant qu'injustifiées. C'est pourquoi les grèves et les manifestations dans les pays concernés bénéficient d'un large soutien. Le Sondage mondial de la CSI démontre l'existence d'une solidarité mondiale à cet égard, et d'un appui élevé à des lois qui protégeraient les droits des travailleurs. De fait, 70 % des personnes interrogées pensent que la législation actuelle ne protège pas suffisamment la sécurité de l'emploi. 89 % des répondants soutiennent le droit d'adhérer à un syndicat, et 86 %, le droit à la négociation collective.

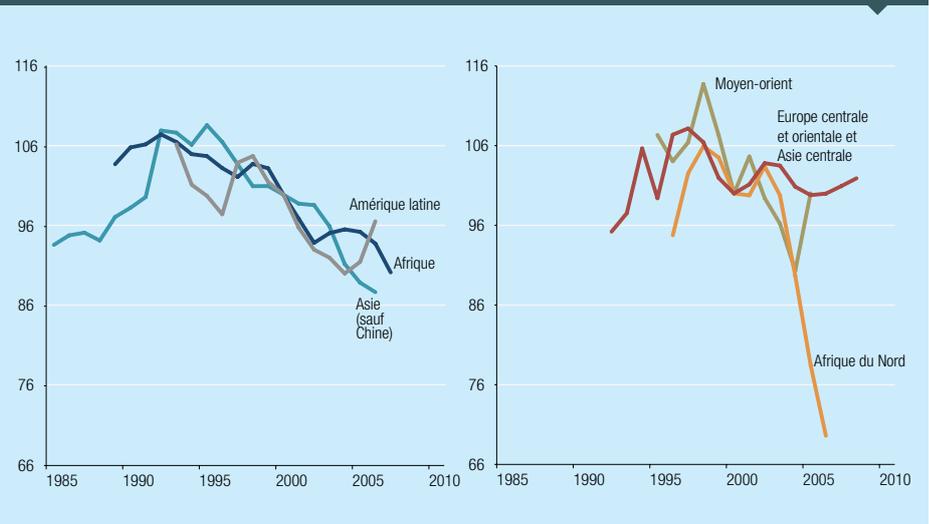
Le grand danger aujourd'hui, alors que la croissance mondiale connaît un nouveau ralentissement, est que les tactiques mises en œuvre dans les pays européens « périphériques » soient copiées dans les pays émergents ou en développement qui tentent de préserver la compétitivité de leurs exportations sur des marchés qui rétrécissent. Un risque apparaît, celui d'une nouvelle course effrénée pour atteindre le fond quant aux normes du travail.

Les répercussions à long terme d'une campagne menée trente ans durant en vue d'affaiblir les syndicats et de réduire la négociation collective sont visibles dans les mesures relatives à la part du revenu du travail – le revenu que perçoivent les travailleurs sous forme de salaire et d'autres types de rémunération. Pendant de nombreuses décennies, la part du revenu du travail est restée remarquablement constante dans la grande majorité des pays. Cela se devait au fait que les salaires réels augmentaient au même rythme que les hausses de productivité. Cela permettait en outre aux bénéficiaires de rester à un niveau suffisant pour financer l'expansion considérable du secteur privé dans les années de croissance florissante qui ont suivi la guerre.

Or, comme on peut le voir dans la Figure 2, dans les années 1980 la part des revenus du travail a entamé une nette tendance à la baisse dans les économies avancées. Ce déclin est particulièrement prononcé au Japon et dans certains pays européens tels que l'Allemagne.

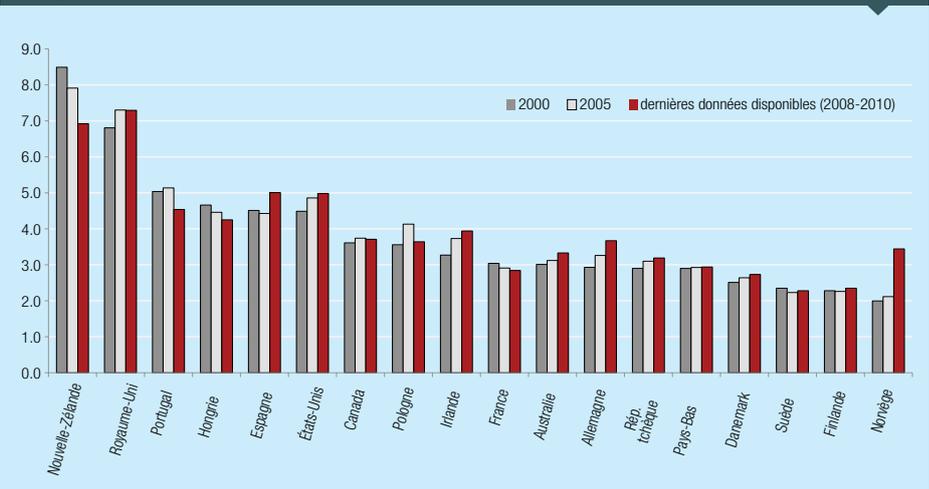
Le déclin de la part salariale aux États-Unis semble de prime abord plus modéré que dans d'autres pays. Mais ces données agrégées masquent la dramatique augmentation de la

Graphique 3 : évolution de la part salariale ajustée dans le monde en développement (2000=100)



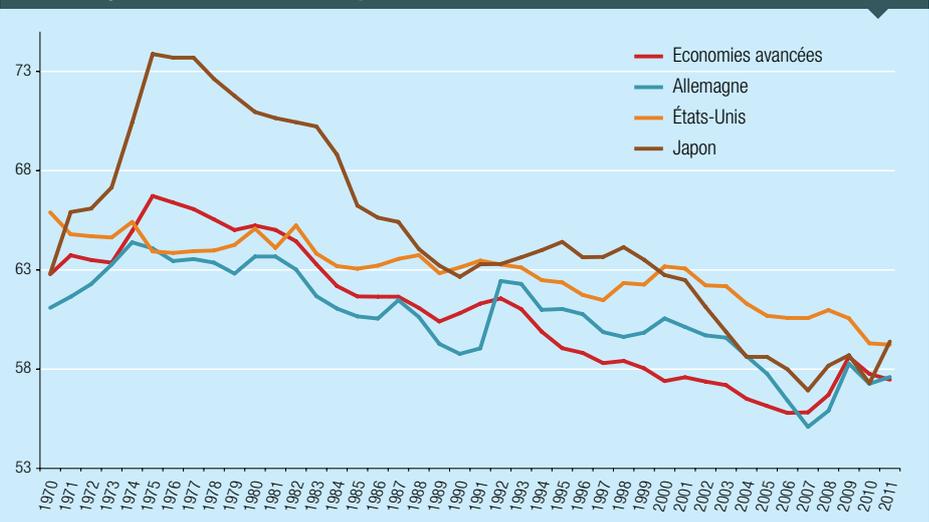
Note: La part salariale est ajustée pour tenir compte de l'évolution de l'incidence du travail indépendant, lorsque cette information est disponible. Les moyennes régionales reprises dans la Figure sont des moyennes pondérées en fonction du PIB, transformées en indice pour faciliter la comparaison des tendances. Pour plus d'information voir les Annexes B et C du Rapport 2011 sur le travail dans le monde.
Source: Institut international d'études sociales de l'OIT.

Graphique 4 : différentiel salarial entre les 10% plus hauts et plus faibles revenus (D9/D1) dans une sélection de pays entre 2000 et 2010



Note: les données pour la Pologne ont trait à l'année 1999 au lieu de 2000.
Source: Base de données mondiale de l'OIT sur les salaires, mise à jour avec les données de l'OCDE et d'Eurostat.

Graphique 2 : part salariale ajustée dans les pays économiquement avancés, en Allemagne, aux États-Unis et au Japon, 1970-2011



Note: Les économies avancées représentent la moyenne non pondérée des pays de l'OCDE à revenu élevé (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni).
Source: Base de données AMECO

disparité salariale aux États-Unis. Comme documenté de manière exhaustive, les magnats qui constituent le sommet des 1 % plus hauts revenus aux États-Unis ont vu leur part du revenu national augmenter sensiblement au cours des dernières décennies, alors que le reste de la population a vu ses revenus stagner ou diminuer. Si aux États-Unis les revenus des super riches, qui découlent en grande partie de dividendes et de gains de capitaux faiblement imposés, étaient comptés comme bénéfiques et non pas comme revenus, alors on constaterait une réduction bien plus spectaculaire encore de la part salariale. Les forces politiques conservatrices du pays cherchent à accélérer et approfondir cette tendance.

Il est important de constater que les pays en développement présentant des tendances similaires. La Figure 3 montre les tendances sur le long terme de la part salariale dans les revenus dans une sélection de pays émergents et en développement.

L'on a déjà mentionné les disparités croissantes des revenus aux États-Unis, qui sont le résultat de l'explosion des revenus des méga-riches. La Figure 4 fournit une information supplémentaire sur l'inégalité des revenus dans une série de pays à l'économie avancée pour lesquels ces données sont disponibles. Deux aspects sont apparents. Tout d'abord, la poursuite de la tendance vers une inégalité des revenus chaque fois prononcée, puisque la plupart des pays ont un différentiel entre les 10% plus hauts revenus et les 10% plus bas revenus qui s'est creusé au cours des dix dernières années. Ensuite, les vastes différences dans l'ampleur de la disparité des revenus dans l'ensemble des économies avancées. De manière générale, les pays anglo-saxons (la Nouvelle Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis), qui ont une densité syndicale relativement plus faible, une couverture limitée des conventions collectives et un système de négociation décentralisé, sont ceux où l'on constate les différentiels de revenus les plus élevés. Les pays européens, qui ont globalement une densité syndicale et une couverture de la négociation collective supérieures, ont des sociétés plus égales. De plus, le dernier groupe de pays (Suède, Norvège, Finlande, Danemark et Allemagne) a eu des résultats économiques relativement satisfaisants depuis le début de la récession mondiale, alors que bon nombre d'indicateurs signalent que les pays aux marchés du travail prétendument « souples » sont ceux où les résultats sont moins bons.

4. Conclusions politiques

La priorité économique primordiale pour la CSI à court terme est de restaurer de toute urgence une croissance économique forte, soutenue et équilibrée dans les économies avancées. Le niveau de vie des travailleurs du

Étude de cas

Atun, Indonésie

Voici son histoire.

Atun est une femme parmi les millions qui travaillent dans les pays d'Asie pour un bas salaire dans les fabriques textiles.

« Je travaille chez un fournisseur d'Adidas qui fabrique des vêtements de sport. Avec un si bas salaire ce n'est pas facile de travailler à Djakarta. Nous devons envoyer nos enfants à la campagne chez leurs grands-parents parce que c'est trop cher de les garder en ville, alors on envoie le peu d'argent que nous avons pour qu'ils s'occupent d'eux. Nos salaires ne suffisent pas pour survivre. »



Photographe: CSI

« Nos salaires ne nous permettent même pas de survivre. »

monde entier sera influencé par ce qui surviendra en Europe et dans les autres économies avancées dans les mois à venir. L'on ne saurait écarter la possibilité d'une dépression mondiale. Les politiques poursuivies jusqu'à présent dans la plupart des pays les plus avancés se sont révélées inadéquates ou contreproductives.

Un aspect essentiel de toute reprise durable et équilibrée doit être la croissance générée par les revenus, en particulier dans les pays avancés qui ne font pas face à de graves contraintes de balance des paiements. Des augmentations dans les salaires réels qui rattrapent les dernières améliorations de la productivité dans les pays d'Europe du Nord sont cruciales pour restaurer la croissance et résoudre les problèmes de compétitivité au sein de l'Europe. Il faudra pour cela renforcer les syndicats, la négociation collective et les salaires minimum, tout en inversant la tendance effrénée à la précarisation du travail.

Des syndicats plus forts et une négociation collective plus centralisée et coordonnée, accompagnés d'un dialogue social complet, sont également le meilleur moyen de parvenir à des politiques raisonnables et durables dans les économies avancées qui affrontent des contraintes à la fois budgétaires et de balance de paiements. Des pays tels que la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie auront besoin

de plus de temps et d'un appui à leur ajustement. Les changements structurels deviendront politiquement réalisables si les travailleurs savent que tant les coûts que les bénéfices des réformes seront répartis de manière équitable, que les restrictions budgétaires ne seront pas indéfinies et que leurs perspectives de trouver un emploi décent et sûr s'amélioreront. Pour que ces conditions soient présentes, les travailleurs doivent pouvoir réellement faire entendre leur voix dans les discussions politiques, faute de quoi la seule option alternative qu'il leur restera sera celle de l'action dans les rues et sur le lieu de travail.

Dans la plupart des pays émergents, de nouveaux progrès sont nécessaires pour rééquilibrer les sources de la croissance et stimuler la demande intérieure. La meilleure manière de combiner la cohésion sociale et une économie de marché forte est de favoriser les revenus des pauvres par le biais d'un socle social global, de revenus minimum plus élevés, d'un soutien à des syndicats démocratiques et d'une extension de la négociation collective. Le ralentissement de la croissance dans les principales économies émergentes signifie que les avancées obtenues sur ces fronts doivent aller de pair avec des mesures de relance économique.

Si le ralentissement économique des pays les plus avancés se prolonge et se creuse, les pays en développement finiront par en pâtir. Par conséquent, la protection des budgets consacrés à l'aide et la garantie de la sécurité alimentaire doivent rester prioritaires. Mais cela ne suffira pas. Le développement dépend de la diminution de l'économie informelle et d'un accès favorisé à des emplois rémunérés par un salaire décent. Les politiques industrielles et commerciales ont un rôle clé à jouer dans la création de bons emplois tout en renforçant l'application et le respect des normes internationales du travail.

BULGARIE

La Bulgarie est la preuve flagrante qu'une stratégie économique fondée sur les bas salaires et la flexibilité du marché du travail est vouée à l'échec. Pendant plus de dix ans, le FMI et l'Union européenne ont encouragé la Bulgarie à poursuivre une telle stratégie. Malheureusement le pays a scrupuleusement suivi ces directives, avec des conséquences catastrophiques. La Bulgarie a connu l'une des pires performances du marché du travail de toute l'UE depuis le début de la crise, alors qu'elle avait de loin les salaires les plus bas et l'un des marchés de l'emploi les plus flexibles de la région. Les conditions de vie et de travail en Bulgarie restent à des niveaux qui ne devraient pas être tolérés au sein de l'UE.

L'expérience bulgare démontre que les réformes draconiennes du marché de l'emploi qui sont imposées aux travailleurs en Grèce, au Portugal, en Espagne, en Italie et dans d'autres pays de la périphérie de l'Europe n'ont pas lieu d'être.

La Bulgarie a besoin d'une inversion significative de sa politique économique et sociale. Elle doit passer de toute urgence d'une stratégie « bas de gamme » à une stratégie « haut de gamme », en encourageant les investissements dans des industries plus productives et rémunératrices. Pour ce faire, il faut investir dans les infrastructures physiques et dans le développement du capital humain, et se doter d'une politique industrielle globale. Il faut également relancer les salaires et les avantages sociaux de manière significative, et étendre la négociation collective. La Bulgarie a la chance de disposer de l'espace budgétaire qui lui permettrait d'effectuer de tels investissements critiques, si elle en trouvait la volonté politique. Le retrait du régime actuel d'imposition « forfaitaire » ainsi que des mesures plus efficaces



Photographe: Damien Caron

de lutte contre la corruption permettraient de dégager encore plus de ressources pour l'investissement public productif.

1. Tendances macro-économiques récentes

La Bulgarie doit relever des défis économiques considérables. La récession mondiale a frappé la croissance économique plutôt gravement en Bulgarie, avec une chute du PIB réel d'environ 9 % entre le pic enregistré au quatrième trimestre de 2008 et le creux du quatrième trimestre de 2009. Alors que certains signes commençaient à signaler que la croissance économique amorçait une reprise en 2010 et au début de l'année 2011, celle-ci était presque entièrement due à une reprise des exportations nettes. Néanmoins, les exportations se sont sensiblement ralenties par la suite.

De ce fait, la reprise économique s'est ralentie entre le milieu et la fin 2011. Depuis lors, l'économie frise la récession (voir le Tableau 1 pour plus de détails). En Bulgarie comme ailleurs, la crise économique mondiale et les événements qui en découlent se sont traduits par un effondrement spectaculaire de la demande intérieure. Les dépenses en investissement avaient

été l'un des éléments ayant le plus contribué à la croissance lors de la période d'expansion préalable à 2008. Mais tant la consommation privée que les dépenses en investissement ont rapidement baissé en 2009 et en 2010. Alors que la demande intérieure avait commencé à reprendre dans bon nombre des nouveaux États membres de l'Union européenne dès le début de l'année 2011, rien ne semble indiquer clairement une reprise substantielle de ces deux moteurs de la croissance en Bulgarie.

En fait, les ménages sont sérieusement limités par les bas revenus, par un chômage élevé, par l'effet négatif de la chute des prix de l'immobilier et par la crainte d'une nouvelle détérioration du marché de l'emploi. Alors que l'investissement intérieur est freiné par l'héritage d'un endettement élevé des entreprises, s'ajoutent une capacité excédentaire et une demande presque inexistante. De graves entraves à l'accès au crédit, les préoccupations concernant la liquidité des banques étroitement liées aux pays de l'Europe des 15 ainsi que des taux d'intérêt réels très élevés sont d'autres facteurs importants qui inhibent l'investissement. Dans le Sondage mondial 2012 de la CSI, la crainte l'emporte sur l'espoir pour la population

Tableau 1 : changements réels des principaux indicateurs économiques

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 f.
PIB	5,17	4,2	4,7	5,5	6,7	6,4	6,5	6,4	6,2	-5,5	0,2	1,7	0,5
Demande intérieure	8,5	8,6	3,5	9,1	8,4	9,8	10,9	8,7	6,4	-12,7	-4,5	-0,6	0,0
Consommation des ménages	7,3	7,9	3,6	6,7	7,7	6,8	8,7	9,0	3,4	-7,5	0,0	-0,6	...
Consommation publique	9,4	2,8	1,2	8,8	3,5	0,4	3,5	0,3	-1,0	-6,5	1,9	0,5	0,8
Formation de capital brut	12,4	17,6	5,5	16,9	14,8	25,9	21,4	13,0	16,3	-24,9	-14,0	-1,6	-1,9
Exportations	-15,9	6,0	9,8	10,6	11,9	-17,5	50,7	6,1	3,0	-11,2	14,7	12,8	3,3
Importations	-9,5	14,3	6,8	16,7	13,9	-7,6	47,7	9,6	4,2	-21,0	2,4	8,5	2,7

Source: statistiques d'Eurostat

Tableau 2: indicateurs récents du marché de l'emploi (taux et évolution en pourcentage)

2008		2009		2010		2011		2012
Q1	Q3	Q1	Q3	Q1	Q3	Q1	Q3	Q1
Taux d'emploi (15-64)								
62,6	65	62,6	63,1	58,8	60,6	57,3	59,9	56,9
Évolution du taux d'emploi (d'une année sur l'autre)								
2,9	2,3	0	-1,9	-3,8	-2,5	-1,5	-0,7	-0,4
Taux de participation (15-64)								
67	68,5	66,9	67,7	65,5	67,1	65,2	66,8	65,4
Taux de chômage (15-64)								
6,6	5,2	6,4	6,7	10,2	9,6	12,1	10,3	13
Taux de chômage des jeunes (15-24)								
14,4	11,4	14,2	16,5	23,8	21,4	29,1	23,3	31,4
Chômage de longue durée (plus d'un an)								
3,3	2,7	2,8	2,8	4,3	4,5	6,3	6,2	6,9

Source : Institut statistique national, Étude de la main-d'œuvre

bulgare. 75 % des répondants pensent que la situation économique est mauvaise. 58 % des Bulgares disent que les revenus de leur famille augmentent moins que le coût de la vie. 79 % affirment qu'ils sont incapables d'épargner, et la Bulgarie arrive en deuxième place après la Grèce en ce qui concerne la pauvreté généralisée.

2. Tendances du marché de l'emploi

La détérioration des conditions du marché de l'emploi en Bulgarie au cours de la récession est parmi les pires des 27 États membres de l'Union européenne. En dépit de son marché du travail très flexible, la Bulgarie a subi un déclin prononcé et disproportionné de l'emploi par rapport à l'évolution de la production au cours de la même période. La Bulgarie a perdu près d'un million d'emplois au cours de la récession. C'est là un résultat dramatique pour un pays où l'emploi total n'est que d'environ 3 millions. Ainsi, le taux d'emploi a chuté de presque six points de pourcentage entre 2008 et 2012.

**79 % des Bulgares
disent qu'ils sont dans
l'incapacité d'épargner la
moindre somme.
Sondage mondial de 2012
de la CSI**

Au cours de la même période, le taux de chômage a plus que doublé, et la Commission européenne a prévu que le chômage restera au-dessus de 12 % en 2012. Et ce, en dépit du fait que bon nombre de personnes se sont découragés et ont abandonné leur recherche

d'emploi. Cela se traduit par une diminution de 1,6 point de pourcentage du taux de participation, entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2012. L'OIT estime que si l'on prenait ensemble le chômage apparent et le nombre de travailleurs découragés, le taux de chômage composite à la fin de l'année 2011 serait proche de 19 %. Voir le Tableau 2 pour plus de détails.

Pour couronner le tout, la migration vers l'extérieur s'est accélérée. Les estimations concernant la proportion de citoyens bulgares qui vivent en dehors de pays varient, mais les chiffres sont toujours significatifs. La Banque mondiale a estimé récemment qu'en 2010, 16 % de la population avait émigré. En outre, une étude réalisée en 2011 par l'Académie des sciences de Bulgarie a suggéré que 20 % de Bulgares de plus, qui travaillent à l'heure actuelle dans le pays, aimeraient émigrer et que cette proportion est allée croissant au cours des dernières années. La raison principalement citée du souhait de quitter

la Bulgarie est la perspective d'un emploi mieux rémunéré et plus sûr en dehors du pays.

3. Salaires et indicateurs du travail décent

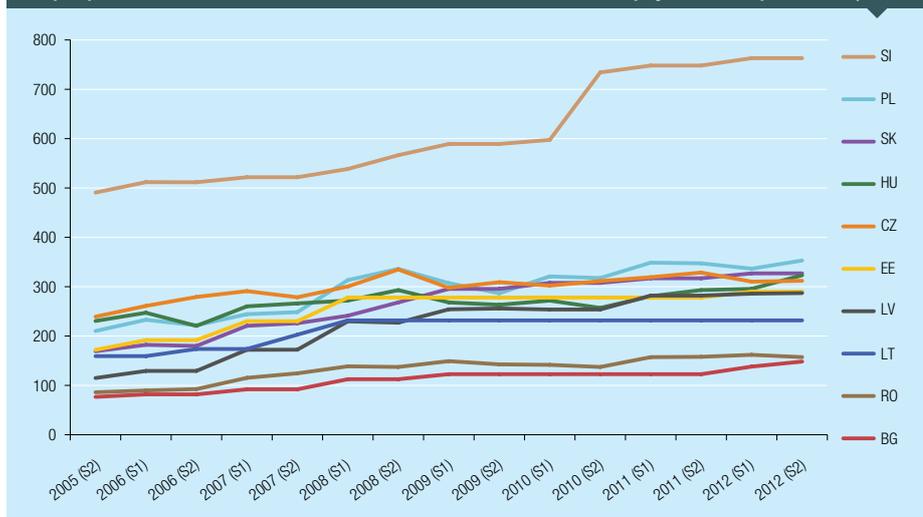
Dans la période allant de 2000 à 2008, la Bulgarie, comme de nombreux autres pays

en transition d'Europe centrale et orientale, a connu des taux annuels de croissance moyenne du PIB d'environ 6 %. Ce résultat s'appuyait fortement sur de forts flux de capitaux, sur une expansion excessive du crédit au secteur des entreprises privées et sur une expansion rapide du secteur des biens non échangés. Ceci a mené à l'émergence d'un déficit intenable du compte des transactions courantes. Le modèle de croissance d'avant la crise s'est révélé compatible avec une participation accrue de la force de travail, une augmentation significative des niveaux d'emploi et un chômage nettement réduit. Cependant, les gains obtenus grâce à la participation de la force du travail et au niveau d'emploi n'ont pas été durables, et se sont largement inversés depuis la récession.

Alors que la quantité d'emplois disponibles s'était améliorée dans la période préalable à la récession, de graves questions demeurent quant à la qualité des emplois créés. L'accent mis au cours de la dernière décennie par les politiques publiques sur la déréglementation du marché de l'emploi et sur une souplesse accrue a été un des facteurs qui ont empêché la Bulgarie de progresser davantage vers le travail décent.

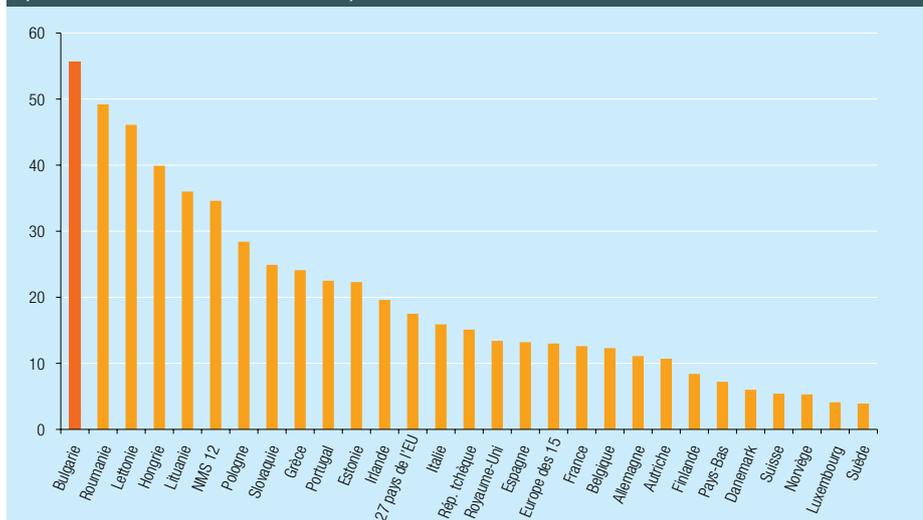
Par exemple, les niveaux salariaux sont restés très bas par rapport à d'autres pays de l'Union européenne, et les conditions d'emploi étaient inférieures. Aujourd'hui la Bulgarie à des niveaux de salaire et des coûts de main-d'œuvre qui sont de loin les plus bas des 27 États membres de l'Union européenne. Le salaire minimum national mensuel de 240 BGN (122 euros) avait été gelé pendant deux ans et demi jusqu'à son augmentation en septembre 2011, à 270 BGN soit 138 euros; il est maintenant de 290 BGN (148 euros). Après ajustement

Graphique 1 : salaire minimum mensuel brut dans une sélection de pays de l'Europe des 12 (en euro)



Source : statistiques d'Eurostat

Graphique 2 : pourcentage de la population en situation de privation matérielle en 2010 (carence d'au moins trois éléments)



Source : statistiques d'Eurostat (SILC)

pour l'impôt sur le revenu et les charges de sécurité sociale, un travailleur (et les personnes à sa charge) recevant le salaire minimum doit survivre avec environ quatre euro par jour.

En dépit de cette récente augmentation, le salaire minimum bulgare est toujours proche ou sensiblement inférieur à la moitié du salaire minimum qui est appliqué en Pologne, en République tchèque, en Slovaquie, en Hongrie, en Lettonie et en Estonie, et il n'est que d'un cinquième du salaire minimum slovène (voir la Figure 1). Les salaires moyens en Bulgarie ne sont qu'une simple fraction de ceux qui prévalent dans les pays avancés d'Europe. Mais les travailleurs bulgares gagnent également moins que ceux des autres pays de l'Europe des 12. Par exemple, le salaire moyen en Pologne est de pratiquement deux fois et demie celui de la Bulgarie. Même en Roumanie le salaire moyen est supérieur d'environ 43 % à celui de la Bulgarie. Les bas salaires moyens font que la Bulgarie bénéficie de coûts du travail à l'unité substantiellement inférieurs à ceux des autres

pays de l'Union européenne, y compris un différentiel non négligeable avec les autres nouveaux membres de l'Union européenne.

Ceci étant, les faibles coûts du travail n'ont pas révélé être une formule magique pour obtenir un progrès économique fort et soutenu. Au contraire, cette stratégie a condamné la Bulgarie à dépendre des industries à faible valeur ajoutée, ce qui l'empêche de rattraper les pays les plus avancés de l'Union européenne. On constate cela en particulier dans la structure des exportations de la Bulgarie, toujours fortement spécialisées dans les secteurs au contenu le plus bas de compétences. En l'an 2000, environ 70 % des exportations manufacturières bulgares concernaient des produits à très bas contenu de compétences. Ce ratio a diminué au cours des 10 dernières années, mais il était toujours de 55 % environ en 2010.

Ainsi, en dépit d'une croissance économique relativement rapide entre 2000 et 2008, la Bulgarie est restée à la traîne de l'Union euro-

péenne avec un niveau de PIB par habitant qui n'est que de 15 % de la moyenne des 27 États membres.

Par ailleurs, depuis 2000, les inégalités salariales et les disparités des revenus se sont considérablement creusées. La pauvreté demeure elle aussi généralisée, et la croissance de la productivité est restée modérée par rapport à celle de nombreux autres nouveaux États membres de l'Union européenne. La Commission européenne fournit des données comparables sur la proportion de la population considérée en situation de « privation matérielle », ce qui est un indicateur important des conditions de vie dans l'ensemble des pays de l'Union européenne¹. On estime que 55 % de la population bulgare était en situation de privation matérielle (voir la Figure 2) et 35 % en privation matérielle grave. À cette aune, les conditions de vie parmi les pauvres en Bulgarie sembleraient être pires que dans tous les autres pays de l'Union européenne. En ce qui concerne le logement, 15,4 % de la population totale en Bulgarie n'avait pas de baignoire ou de douche à son domicile en 2010, et 25 % n'avait pas de toilettes intérieures raccordées aux égouts.

Tout au long de l'évolution économique en dents de scie des 20 dernières années, l'ampleur de l'économie informelle est restée excessive et des données récentes suggèrent qu'elle est à nouveau en expansion puisque les travailleurs cherchent des stratégies de survie face à la réduction des opportunités d'emploi formel. La corruption élevée et la criminalité organisée sont toujours des sources de préoccupation citées par la Commission européenne.

4. Conclusions politiques

La Bulgarie affronte des défis économiques et sociaux majeurs. Les perspectives semblent esquisser une période prolongée de croissance lente, de chômage élevé et de chômage des jeunes extrêmement élevé, de tensions sociales accrues et d'une migration extérieure continue des jeunes et des travailleurs qualifiés. Bien qu'elle soit parvenue à la stabilité macro-économique, la Bulgarie n'a pas réussi à faire autant de progrès que d'autres nouveaux États membres de l'Union européenne pour rattraper les économies avancées de la région. Cela est dû en partie au fait que la Bulgarie n'a pas réussi à développer de manière adéquate les industries à haute productivité et à haute valeur ajoutée dans le secteur économique des produits échangés. Les bas salaires et les piètres conditions de travail ont aggravé ces problèmes.

Compte tenu des conditions économiques mondiales qui prévalent à l'heure actuelle, un retour au modèle de croissance d'avant la crise est peu réaliste et serait socialement indésirable. L'UE prévoit une croissance économique de seulement 0,5 % en 2012. La détérioration

TÉMOIGNAGE

Hristomil Delchev – fonctionnaire

« J'ai travaillé 12 ans dans l'administration publique, je recevais un salaire de misère et je survivais à peine. J'ai remplacé une collègue qui est partie en congé de maternité au Canada. Mes supérieurs ne m'ont pas appréciée et ont exercé des pressions pour essayer de m'obliger à partir. Comme je n'ai pas succombé à leurs pressions, ils ont rédigé une fausse lettre dans laquelle ma collègue annonçait qu'elle allait reprendre son travail. »



Photographe: Damienne Caron

rapide des conditions économiques au cours de l'année qui vient de s'écouler est mise en exergue par le fait qu'en octobre 2011 le FMI prévoyait pour la Bulgarie une croissance de 3 % en 2012.

Telle qu'elle est maintenant prévue pour cette année, la croissance sera insuffisante pour empêcher une nouvelle détérioration du marché du travail, qui à son tour aura des conséquences pernicieuses sur la cohésion sociale et la stabilité politique. Par conséquent, la clé pour relever le défi à court terme en Bulgarie consiste à stimuler la croissance économique jusqu'à des niveaux compatibles avec l'amélioration du marché de l'emploi qui est aujourd'hui dans un état catastrophique, afin de pouvoir soulager ceux qui sont le plus affectés par la crise et la pauvreté. À moyen terme, la priorité doit être de se tourner de manière décisive vers une société qui reflète les valeurs sociales et les conditions de vie durables auxquelles on peut s'attendre dans une économie avancée au sein de l'Union européenne. Il convient de progresser de manière tangible vers ces objectifs si l'on veut édifier une société plus cohésive et éviter une escalade des tensions sociales et des grèves qui se sont multipliées au cours des derniers mois de l'année 2011.

Obtenir des taux de croissance économique qui soient compatibles avec des niveaux acceptables

d'emploi et avec le travail décent dans les circonstances qui vont vraisemblablement prévaloir en 2012 et au-delà, exigera par conséquent que l'on adopte des moteurs alternatifs de croissance, différents de ceux sur lesquels l'on s'appuyait dans la période préalable à la crise, et que l'on se dote d'institutions et de politiques qui répartissent de manière plus équitable les bénéfices de la croissance.

La Bulgarie a la chance d'avoir un certain espace budgétaire. Le ratio dette publique - PIB est d'environ 16 %, et l'Union européenne prévoit pour la Bulgarie un déficit public global de 1,7 % et un déficit budgétaire structurel de seulement 0,7 % du PIB en 2012. En outre, le pays a un léger excédent sur le compte des transactions courantes. Dans ces circonstances, il serait approprié de centrer la relance budgétaire modérée sur les objectifs de dépenses publiques les plus appropriés.

En vue d'améliorer le travail décent en Bulgarie, il convient de renforcer la négociation collective. La grande majorité des conventions collectives s'est négociée, par tradition, au niveau de l'entreprise, mais au cours des dernières années l'importance des conventions négociées au niveau de la branche ou du secteur a légèrement augmenté. Le code du travail prévoit la possibilité d'étendre les conventions collectives

par décret du ministre du Travail et des Affaires sociales. Cette procédure a été utilisée lors de quelques occasions récemment et devrait l'être de manière plus extensive à l'avenir. Le ministère du Travail et de la Politique sociale a fait état de sa préoccupation concernant l'impact des revenus faibles et la nécessité d'accroître la coordination des négociations. Dans un document récent, le ministre signalait :

« La Bulgarie a besoin d'un changement radical de sa politique en matière de revenus affectant la population, notamment en ce qui concerne le revenu de l'emploi. Les revenus faibles représentent d'une certaine manière une entrave au développement économique parce qu'ils ne proposent aucune incitation à la reproduction qualitative de la main-d'œuvre. Un débat est nécessaire dans ce domaine, ainsi qu'une vision claire et une action coordonnée de la part de tous les partenaires. »

Outre les initiatives pour améliorer le salaire minimum et la protection sociale, il serait souhaitable d'augmenter la couverture de la négociation collective et de renforcer la coordination de la négociation. Le ministère du Travail et de la Politique sociale pourrait faire usage de manière généralisée des pouvoirs qui lui sont attribués par le code du travail en vue d'étendre les conventions collectives de niveau de branche afin d'aider à surmonter le problème des bas salaires en Bulgarie.

Le Sondage mondial 2012 de la CSI a démontré que les Bulgares sont très critiques au sujet des lois prévoyant la sécurité de l'emploi ; en effet, 75 % des répondants ont affirmé que la législation du travail ne fournit pas une sécurité de l'emploi adéquate.

La majorité écrasante des Bulgares estime que la protection juridique des salaires équitables est insuffisante ; 86 % d'entre eux disent ne pas croire que la loi protège les salaires équitables.

TÉMOIGNAGE

Ivan Boychev – travailleur des chemins de fer

« Le 24 novembre 2011 a été le premier jour de notre action de grève. Dans l'après-midi cinq policiers ont fait irruption dans mon bureau. Ils nous ont interrogés pour savoir pourquoi nous étions en grève. Ils criaient 'virez-le, virez-le !'. Je leur ai dit qu'il s'agissait d'une grève légale et que nous allions défendre notre droit jusqu'au bout. »



Photographe: Damienne Caron

Ce pour quoi nous luttons:

- ▶ Des emplois
- ▶ Un salaire minimum
- ▶ Une protection sociale
- ▶ La fin des préjudices économiques et sociaux imposés par la Troïka

GRÈCE

La Grèce reste plongée dans une profonde crise économique. Les tensions sociales et politiques ont atteint des niveaux extrêmes. Les travailleurs ordinaires sentent à juste titre qu'ils sont en train de payer un prix exorbitant pour les erreurs politiques que d'autres ont commises. Les rudes mesures d'austérité et les réformes du travail draconiennes ont échoué.

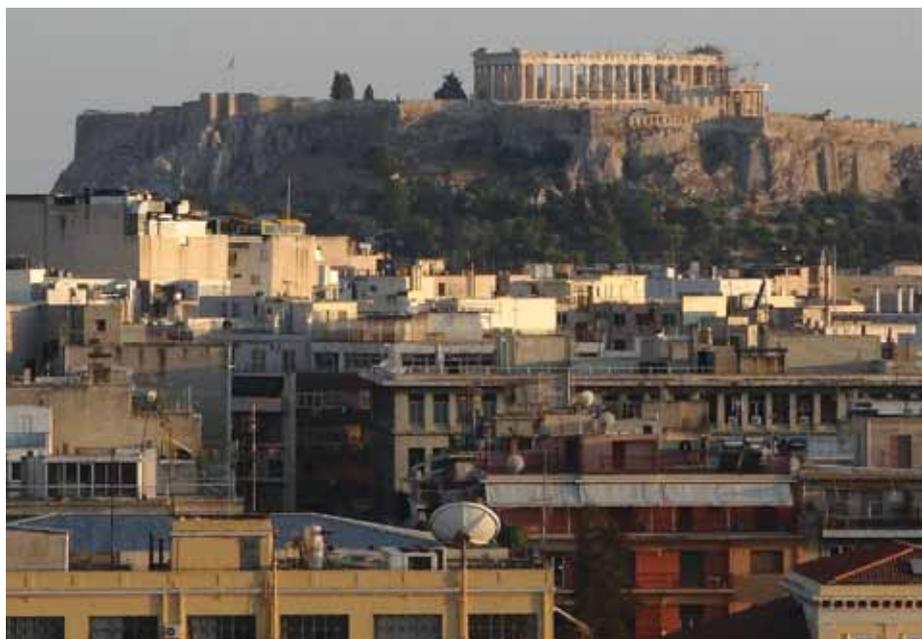
87 % des répondants grecs au Sondage mondial 2012 de la CSI pensent que leur pays a pris la mauvaise direction.

L'idée selon laquelle une dévaluation interne massive était réalisable politiquement et créerait une croissance menée par les exportations était fondamentalement erronée, tout comme le concept de « l'austérité dans la croissance ». Alors que les ménages, les investisseurs et le gouvernement tentent simultanément de se désendetter, une dépression est inévitable.

Pratiquement 97 % des répondants au Sondage mondial 2012 de la CSI disent que l'économie va mal. Une proportion de cette ampleur dans les sondages de l'opinion publique n'est normalement obtenue que dans les pays qui viennent de sortir d'une guerre.

Les réformes du travail radicales qui ont été imposées au pays par la Troïka ont détruit la négociation collective centralisée, aboli la sécurité de l'emploi pour ceux qui ont encore un travail et enfreint les normes internationales du travail.

À plus long terme, la modération budgétaire et des réformes structurelles de grande envergure sont nécessaires, mais elles doivent être mises en œuvre d'une manière juste et durable. Sur



Photograph: Damienne Caron

le court terme, la Grèce a besoin de stimuler sa croissance. La communauté internationale devrait lui accorder davantage de temps et de soutien. L'avenir de la Grèce, de l'euro et de l'Union européenne est en jeu.

1. Tendances économiques récentes

La production économique a été en chute libre les quatre dernières années, avec une baisse du PIB réel de plus de 17 % au cours de cette période¹. Malheureusement, la spirale descendante continue de s'accélérer. Le PIB réel a diminué de bien plus de 3 % tant en 2009 qu'en 2010. En 2011, l'affaîssement de la production était proche de 7 % et au cours du premier trimestre de 2012, de plus de 6 % sur une base annuelle. Voir le Tableau 1 pour plus de détails.

La Grèce a été l'un des premiers pays à devoir demander une aide financière externe après le début de la crise économique mondiale. Cependant, les prêts de la dénommée Troïka (FMI, Commission européenne et BCE) ont été assortis de conditions sévères, parmi lesquelles des réductions massives de l'emploi public, de fortes diminutions nominales des salaires, et des coupes dans les dépenses sociales.

De ce fait, le gouvernement grec a substantiellement réduit son déficit budgétaire primaire (le déficit avant comptabilisation du paiement des intérêts sur les emprunts du gouvernement) qui est passé de 4,8 % du PIB en 2008 à 2,2 % du PIB en 2011. Les mesures d'austérité qui en découlaient ont toutefois entraîné une baisse de la consommation privée et publique, de 7,1 % et 9,1 % respectivement cette année-là. Les dépenses d'investissement se sont vues encore plus durement frappées, la formation de capital brut s'étant effondrée de 49,8 % au total depuis le début de l'année 2008.

Les perspectives de consommation privée et d'investissement dans la période à venir sont blêmes. Les ménages font face à des taux d'imposition accrus, à un chômage croissant, à des coupes dans la protection sociale et les services publics, à une chute des prix de l'immobilier et à des salaires réduits. De ce fait, le revenu disponible des ménages ayant des revenus faibles ou moyens a fortement chuté. Un grand nombre de citoyens ordinaires dépend de la charité pour survivre. Entretemps, malgré des mesures vigoureuses contre l'évasion fiscale, les riches continuent de se soustraire à leurs obligations fiscales et la fuite des capitaux s'accélère. Une demande infime et un niveau

Tableau 1 : PIB réel et ses principales composantes, en variation d'une année sur l'autre

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PIB réel	4,2	3,4	5,9	4,4	2,3	5,5	3,0	-0,2	-3,3	-3,5	-6,9
Consommation privée	4,5	4,9	3,3	3,9	4,6	3,9	3,8	4,3	-1,5	-3,7	-7,1
Consommation publique	0,7	7,2	-0,9	3,5	1,1	2,3	7,6	-2,1	4,8	-7,2	-9,1
Demande intérieure	4,1	4,4	5,7	2,4	0,9	6,9	5,7	0,3	-5,6	-5,9	-8,5
Formation de capital brut	3,9	1,3	18,5	-2,4	-9,3	19,2	10,1	-8,0	-26,6	-13,3	-14,4
Exportations	0,0	-8,4	2,9	17,3	2,5	3,1	6,9	3,0	-19,5	4,2	-0,3
Importations	1,2	-1,3	3,0	5,7	-1,5	8,2	14,6	3,3	-20,2	-7,2	-8,1

Source : statistiques d'Eurostat

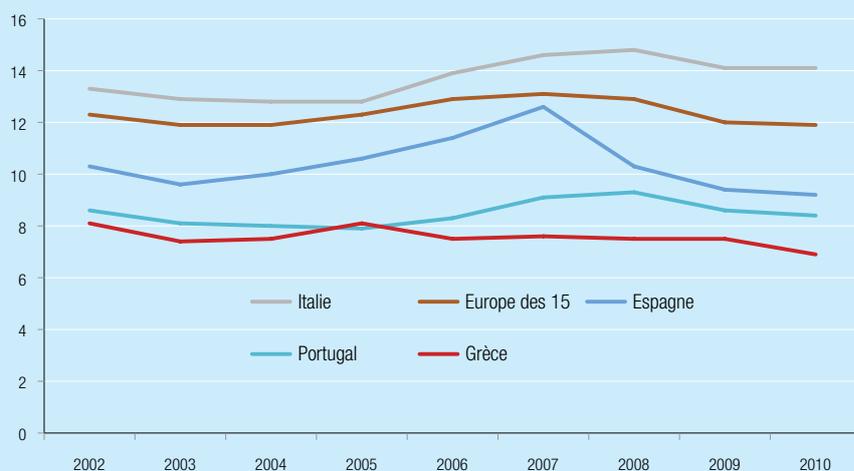
d'endettement élevé signifient une absence d'incitation à l'investissement, et en tout état de cause le crédit inexistant entrave toute activité entrepreneuriale. Les investisseurs étrangers sont dissuadés par l'incertitude politique et par les tensions sociales croissantes. La perspective d'une croissance ralentie et l'incertitude économique croissante dans le reste de l'Europe limitent le tourisme et font baisser les exportations.

Or, avant la crise mondiale, il semblait en surface que la Grèce fit des progrès constants vers la convergence économique par rapport aux pays européens les plus riches. Entre 2001 et 2007 le PIB réel a augmenté à un taux annuel de plus de 4 %, bien au-delà de la moyenne de l'Europe des 15. Mais en dessous de la surface, la pression augmentait à cause des déséquilibres commerciaux. En Grèce, les exportations de biens et de services représentaient au cours des dix dernières années entre 20 et 25 % du PIB, moins qu'en Italie, en Espagne ou en France, et nettement moins que les pays d'Europe du Nord. La Grèce n'est pas parvenue à diversifier ses exportations limitées, fondées sur des secteurs tels que le tourisme, l'alimentation et les boissons, les produits chimiques, les dérivés du pétrole et le textile.

Or, avec l'accélération de la croissance au début et au milieu des années 2000, la Grèce a davantage importé et le déficit net des transactions courantes est passé de 10,7 milliards d'euro (soit 5,8 % du PIB) en 2004 à un pic de 34,8 milliards d'euro (soit 14,9 % du PIB) en 2008. Au milieu des années 2000, les conséquences des déséquilibres prononcés des échanges commerciaux a été quelque peu atténué par la fluidité du capital étranger et du crédit bancaire, qui affluaient du centre de l'Europe vers les pays à sa périphérie, y compris la Grèce. Mais cela a entraîné un doublement du passif financier net en Grèce en l'espace de cinq ans, celui-ci étant passé d'un niveau déjà haut de 56 % du PIB en 2002 (alors que la moyenne dans les 27 pays européens était de 10,9 %) à un pic de 111,5 % du PIB en 2007. Dans une grande mesure, ces flux de capitaux s'attachaient à des rendements élevés plutôt qu'à des investissements à long terme dans les secteurs d'exportation. Toutefois, lorsque la liquidité et la confiance des investisseurs se sont évanouies en 2008, ces flux de capitaux se sont retournés et la crise de la balance des paiements sous-jacente a occupé le devant de la scène.

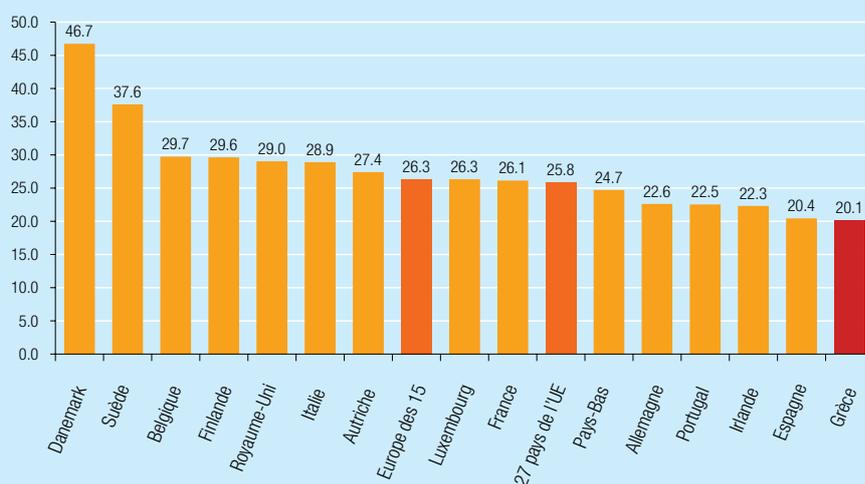
La Grèce a essuyé de sévères critiques pour ne pas avoir maintenu une politique budgétaire prudente pendant de nombreuses années. Le gouvernement n'était toutefois pas un grand dépensier. En fait, les dépenses totales publiques en pourcentage du PIB se trouvaient constamment en dessous de la moyenne de l'Europe des 15 entre 2001 et 2007, en dépit du paiement de taux d'intérêt élevés sur la dette publique. De surcroît, les dépenses sociales atteignaient entre 15 et 17 % du PIB, soit en

Graphique 1 : impôt sur le revenu en pourcentage du PIB dans une sélection de pays



Source : statistiques d'Eurostat

Graphique 2 : recettes fiscales totales en pourcentage du PIB dans l'Europe des 15 en 2010



Source : statistiques d'Eurostat

moyenne trois points de pourcentage de moins que la moyenne de l'Europe des 15 à cette période. Mais le problème comptable provenait des revenus. L'on peut constater à la Figure 1 que le ratio de l'impôt sur le revenu par rapport au PIB est sensiblement inférieur en Grèce à celui d'autres pays d'Europe du Sud, et très inférieur à celui de l'Europe des 15 (de quelque 4 points de pourcentage). Le fait que même au cours des années d'expansion économique préalables à la crise, la proportion des revenus de l'impôt dans le PIB ait été décroissante en Grèce est encore plus préoccupant.

Les recettes fiscales totales en Grèce sont très réduites. Parmi les pays de l'Europe des 15, la Grèce a le ratio le plus bas de recettes fiscales totales par rapport au PIB (voir Figure 2).

Les principaux facteurs expliquant le faible niveau des recettes fiscales sont la piètre gouvernance, notamment dans le domaine de l'administration fiscale, la corruption généralisée et l'importance du secteur informel². D'après

Transparency International, la Grèce était classée 80e dans l'indice de transparence de la corruption en 2011 – rang comparable à celui de pays tels que la Colombie, El Salvador, le Maroc, le Pérou et la Thaïlande. Dès le début de la crise économique mondiale et de la mise en œuvre de mesures d'austérité, le niveau de corruption en Grèce s'est détérioré, du moins avec cette mesure³.

Dans les années préalables à la crise, l'ampleur du secteur informel avait diminué de manière marginale, mais celui-ci représentait toujours un quart de toutes les activités économiques en 2007. En dépit des mesures introduites après le début de la récession en vue de tenter de réduire l'économie informelle, celle-ci s'est agrandie entre 2008 et 2010, essentiellement en raison de l'absence d'opportunités d'emploi dans le secteur formel. Depuis lors, elle s'est légèrement contractée et on estime actuellement qu'elle représente 24 % de toutes les activités économiques⁴.

Dès le début de la crise, la confiance des investisseurs et des consommateurs s'est rapidement évanouie et la demande intérieure s'est affaiblie. La récession qui s'en est suivie a entraîné une diminution des recettes fiscales, ce qui a mené à une détérioration du solde budgétaire dans les pays qui étaient déjà en déficit comme la Grèce. La panique des marchés financiers a ensuite entraîné une hausse des écarts de rendements obligataires, et les pays périphériques ont fait face à des problèmes de financement de leur dette publique croissante. À la fin, comme mentionné ci-dessus, plusieurs pays dont la Grèce ont demandé une assistance financière du FMI et des institutions européennes, mais celle-ci était assortie de conditions, surtout sous la forme d'une austérité budgétaire qui a exacerbé la baisse de la demande intérieure. La spirale descendante de la croissance économique, de l'emploi et de la confiance s'est poursuivie jusqu'à maintenant. En outre, comme nous le verrons plus bas, la Troïka a exigé des réformes du travail draconiennes qui ont détruit la protection juridique des travailleurs.

2. Les réformes du travail

Avant la crise, le cadre de négociation collective était fondé sur une loi qui reprenait le contenu d'un « Pacte social », lequel avait été entériné à l'unanimité par tous les partis politiques à la suite d'un ample dialogue social⁵. En d'autres termes, le système de négociation collective bénéficiait d'un fort soutien politique et social. Ce système prévoyait la possibilité pour les parties de négocier à différents niveaux : des conventions collectives générales nationales, des conventions collectives sectorielles, des conventions collectives professionnelles et des conventions collectives d'entreprise. La loi stipulait qu'une convention collective générale

nationale devait établir des normes minimum relatives aux salaires et aux conditions de travail, et que lesdites conditions seraient contraignantes pour tous les employeurs. La loi permettrait aux parties d'améliorer ces conditions minimum par le biais des conventions de niveau inférieur⁶.

Les réformes législatives adoptées suite aux accords de prêts entre la Grèce et la Troïka se sont traduites par une réduction des salaires et des avantages pour les employés de la fonction publique⁷, par une décentralisation et un affaiblissement de la négociation collective en permettant des dérogations aux conventions collectives de niveau supérieur⁸ et par un assouplissement des conditions relatives au licenciement collectif, auquel s'ajoutait une diminution des indemnités de licenciement⁹.

En outre, le salaire minimum pour les travailleurs de moins de 24 ans a été réduit sensiblement, et les jeunes se sont retrouvés dans les faits exclus du salaire minimum établi par la convention collective générale nationale : les jeunes de moins de 18 ans n'ont droit qu'à 70 % du salaire minimum, ceux ayant entre 18 et 24 ans ont droit à 80 % du salaire minimum. Les augmentations de salaires ont été interdites en 2010/11 et limitées en 2011/2012 en vertu d'une loi¹⁰.

En raison de ces réformes, en 2011 la Grèce a fait l'objet d'une affaire soumise à la Commis-

sion de l'application des normes de la Conférence de l'OIT, concernant la Convention no98 sur le droit d'organisation et de négociation collective (1949). Les syndicats soutenaient que les réformes adoptées par la Grèce étaient disproportionnées et avaient été adoptées sans consultation des partenaires sociaux. Les syndicats faisaient valoir qu'en permettant que des conventions collectives de niveau d'entreprises ou de branche dérogent (c'est-à-dire : permettent des dispositions plus faibles) aux conventions nationales ou sectorielles, on avait démantelé le système de négociation collective¹¹. Les effets combinés des changements législatifs entraîneraient une dilution permanente et injustifiable des droits des travailleurs¹².

La Commission d'experts de l'OIT pour l'application des conventions et des recommandations (CEACR) s'est dite profondément préoccupée que les changements législatifs permettant de déroger aux conventions collectives de niveau supérieur par le biais de « négociations¹³» avec des structures non syndiquées, ce qui pourrait avoir un impact dévastateur sur les relations sociales en Grèce. Le fait qu'ils ne soit pas possible de constituer légalement un syndicat dans des entreprises ayant moins de 20 travailleurs signifie que les travailleurs n'ont aucune garantie de pouvoir choisir leurs représentants. La CEACR a adressé une mise en

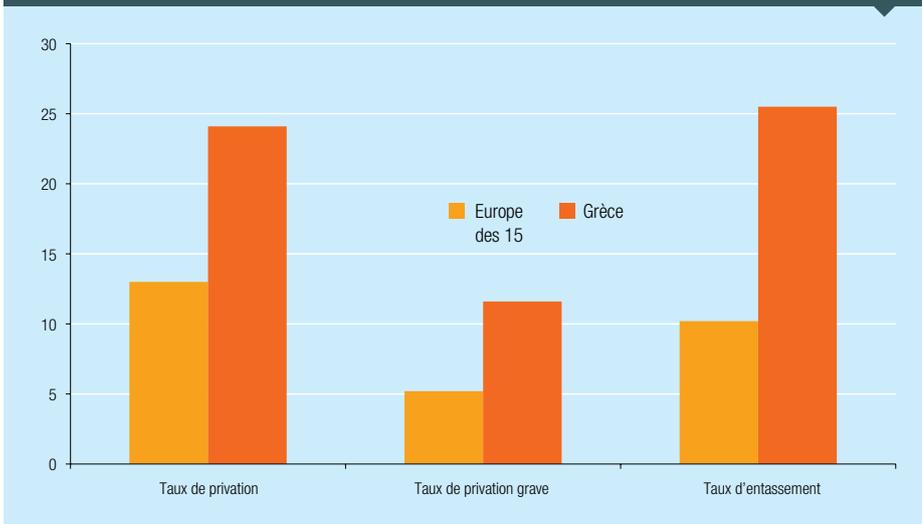
90 % des répondants grecs disent qu'ils sont incapables d'épargner. Sondage mondial 2012 de la CSI

Tableau 2 : indicateurs clés du marché du travail

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 Q1
Taux d'emploi (15-64)	57.7	58.9	59.6	60.1	61.0	61.4	61.9	61.2	59.6	55.6	52.3
Évolution de l'emploi (d'une année sur l'autre)	1.2	1.2	0.7	0.5	0.9	0.4	0.5	-0.7	-1.6	-4	-4.6
Travailleurs temporaires (% du total des salariés)	11.8	11.3	12.4	11.8	10.7	10.9	11.5	12.1	12.4	11.6	..
Travailleurs à temps partiel (% du total des salariés)	4.2	3.9	4.5	4.8	5.5	5.4	5.4	5.8	6.2	6.6	..
Taux de participation (15-64)	64.2	65.1	66.5	66.8	67.0	67.0	67.1	67.8	68.2	67.7	67.7
Taux de chômage (15-64)	10.1	9.5	10.4	10.0	9.0	8.4	7.8	9.6	12.7	17.9	22.8
Taux de chômage des jeunes (15-24)	26.1	25.7	26.5	26.0	25.2	22.9	22.1	25.8	32.9	44.4	52.7
Chômage de longue durée, plus de 12 mois (% du total)	52.6	56.2	54.8	52.1	54.3	49.9	47.5	40.8	45.0	49.6	54.7

Source: statistiques d'Eurostat

Graphique 3 : différents indicateurs des conditions de vie en 2010



*Note : La privation matérielle fait référence à un état de pénurie économique et de difficulté d'accès aux produits durables, défini comme l'incapacité forcée (plutôt que le choix) de vivre une vie décente. Neuf indicateurs représentent ce concept, dont le loyer, l'alimentation, le chauffage, etc. Pour la liste entière, se reporter à http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Glossary:Material_deprivation_rate. L'on considère qu'une personne est en situation de privation matérielle lorsque 3 ou plus de ces éléments lui manquent. La privation matérielle grave est définie comme l'incapacité forcée de payer au moins quatre des éléments susmentionnés. Le taux d'entassement est défini comme le pourcentage de la population qui vit dans un ménage surpeuplé, défini à son tour comme n'ayant pas à sa disposition un nombre minimum de chambres. Pour plus de détails se reporter à http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Glossary:Overcrowding_rate

Source : statistiques d'Eurostat (SILC)

garde contre la vulnérabilité qui existait désormais dans les fondations mêmes de la négociation collective, et a exprimé son profond regret que ces changements aient été adoptés sans avoir consulté pleinement et rigoureusement les partenaires sociaux¹⁴.

Compte tenu de la structure de l'économie grecque, qui est dominée par les petites et moyennes entreprises, ces réformes ont des répercussions majeures. Sur la base des estimations de 2010, 96,6 % des entreprises en Grèce étaient des micro-entreprises¹⁵ avec moins de 10 salariés. Ces micro-entreprises accueillent 57,6 % de toutes les personnes ayant un emploi¹⁶.

Jusqu'à présent ces réformes n'ont eu aucune répercussion positive sur l'économie. En fait, l'investissement privé a encore chuté après l'introduction de ces réformes, diminuant de 13,3 % en 2010 et de 14,4 % en 2011. Comme nous le verrons ci-dessous, l'impact des réformes sur le marché du travail et sur les conditions sociales a été dévastateur.

3. Tendances du marché de l'emploi

Le marché de l'emploi grec est en plein marasme. Au cours des quatre dernières années, le taux d'emploi a chuté de près de 10 points de pourcentage. Le taux de chômage officiel a atteint 23 % en mai 2012 contre 8,8 % en janvier 2009. Ce taux est plus du double de la moyenne des taux de chômage des 27 pays de l'Union européenne. Le chômage des jeunes est chronique, 55 % des personnes ayant entre 15 et 24 ans cherchent un emploi. En chiffres absolus, il y a environ 4 millions de personnes qui travaillent et 1,1 million de personnes qui cherchent un emploi.

Cela étant, une grande partie de ceux qui travaillent se trouvent aujourd'hui dans des emplois faiblement rémunérés et hautement précaires. Le pourcentage de travailleurs indépendants qui couraient le risque de tomber dans la pauvreté¹⁷ était de pratiquement 26 % en 2010 – soit 6 % au-dessus de la moyenne de l'Europe des 15. Les postes permanents ont été remplacés par des contrats temporaires en proportion croissante en 2009 et 2010. Les emplois à temps complet ont diminué de 11,3 points de pourcentage entre 2008 et 2011 et ont été en partie transformés en des modalités d'emploi à temps partiel, ce dernier ayant augmenté de 9,8 % au cours de la même période. Voir le Tableau 2 pour plus de détails.

Les Grecs sont chaque fois plus nombreux à chercher du travail à l'étranger. De même, bon nombre de migrants qui s'étaient installés en Grèce avant la crise sont retournés chez eux ou sont allés ailleurs à cause de la disparition des opportunités d'emploi en Grèce. Le nombre

d'étrangers enregistrés est passé d'environ 600 000 en 2009 à 450 000 en 2011. En revanche, le nombre d'immigrés clandestins provenant d'Afrique et du Moyen-Orient augmente ; l'on estime que leur nombre aurait dépassé le million de personnes, ce qui alimente la xénophobie, le racisme et les tensions sociales¹⁸.

4. Salaires et indicateurs du travail décent

Dans plusieurs des pays périphériques d'Europe, y compris la Grèce, les niveaux de salaire ont été historiquement faibles en relation aux normes européennes. Par conséquent, pendant les périodes de croissance économique vigoureuse et de contraction du marché de l'emploi qui ont caractérisé le milieu des années 2000, ces pays ressentaient la pression d'aller dans le sens de la convergence vers des salaires plus élevés comme ceux qui prévalaient dans les pays les plus prospères dans le nord du continent. La combinaison de salaires en hausse dans les pays périphériques avec des salaires stagnants dans les pays centraux a contribué aux déséquilibres et aux problèmes de compétitivité qui sont une composante critique de la crise actuelle en Europe.

Un des objectifs clés de la politique de la Troïka depuis 2008 a été de corriger ce déséquilibre au moyen d'une réduction spectaculaire des coûts du travail en Grèce. Par exemple, une des conditions principales pour le dernier prêt a été d'opérer une réduction de 22 % sur la valeur nominale du salaire minimum national, mesure qui est entrée en vigueur en février 2012. Aujourd'hui, le salaire minimum en Grèce n'est que légèrement supérieur au tiers du salaire minimum irlandais.

Les revenus moyens sont eux aussi en train de diminuer en termes nominaux. Les revenus nominaux nets des ménages à faibles revenus et à revenus intermédiaires ont diminué d'entre 20 et 23 % en 2011. Par exemple, les revenus nets nominaux annuels d'une famille avec un revenu moyen et deux enfants à charge sont passés de 19 300 euro en 2010 à un peu plus de 15 000 euro en 2011. Cela correspond à une

TÉMOIGNAGE

Georgia Koutsoukou - salariée du métro d'Athènes

« Au cours des trois dernières années mon salaire s'est réduit de 45 %. Ils nous ont dit que nous étions paresseux, ils ont dit : vous êtes mauvais, vous êtes mauvais en tant que travailleurs, en tant que salariés, en tant que personnes. Ma vie a complètement basculé. Je ne peux plus me permettre mes activités d'avant. Pour la première fois de mes 38 ans, je ne peux pas payer mes factures. C'est la Troïka qui m'a fait ça. Ils ont changé ma vie. Je veux récupérer ma vie. Je veux manger du poisson frais, c'est un produit de mon pays. C'est mon droit, d'en manger. »



Photographe: Damienne Caron

TÉMOIGNAGE

Irini Kyriakopoulou
au chômage

« Pendant les huit ans où j'ai travaillé dans l'entreprise Kotsovolos, je me sentais en sécurité. Les problèmes ont commencé en Grèce, mais dans notre entreprise il y avait un climat de sécurité, ils nous assuraient que nous n'allions pas être affectés par tout ceci, qu'ils allaient respecter la législation et la convention collective que nous avons signée.

Un soir, à la fermeture, ils ont présenté un contrat privé avec une réduction de salaire de 12 %. On nous a demandé de le signer sur-le-champ. Ils nous ont dit que ceux qui ne signeraient pas le contrat seraient licenciés immédiatement. »



Photographe: Damienne Caron

diminution nominale de 21 % et à un revenu disponible par personne et par mois de seulement 314 euro.

Le niveau de pauvreté augmente. En 2010 plus de 3 millions de Grecs, soit 27,7 % de la population, couraient le risque de tomber dans la pauvreté, avec une tendance croissante. Parmi les « anciens » États membres de l'UE, la Grèce détient le plus haut niveau de pauvreté. L'ONG SOS Children a signalé une augmentation de 70 % des demandes d'aide en Grèce l'année dernière, les familles n'ayant plus les moyens financiers de fournir une alimentation de base et d'autres d'éléments essentiels à leurs enfants¹⁹.

La Figure 3 présente des indicateurs supplémentaires qui démontrent le faible niveau de vie des personnes en Grèce par rapport aux conditions qui prévalent dans les autres pays de l'Europe des 15. Elle montre qu'une proportion considérable de la population est incapable de subvenir à une vie décente, d'acheter des biens durables fondamentaux et de payer un logement acceptable.

5. Conclusions politiques

Après quatre années de l'amère médecine administrée par la Troïka, l'économie grecque se porte plus mal que jamais. Les activités économiques et les emplois continuent de disparaître à un rythme alarmant, les droits sont la cible d'attaques, la population a perdu tout espoir et la criminalité augmente. La Grèce a été ballotée par des grèves et des manifestations. La société est en pleine désintégration. Le système politique a subi un bouleversement majeur qui a permis à un parti néonazi d'être représenté au Parlement.

Si la plupart des hommes politiques grecs et européens, tout comme les principaux décideurs politiques européens, affirment tous que

l'avenir de la Grèce est au sein de la zone euro et de l'Union européenne, nombreux sont ceux qui craignent que cela ne soit pas le cas. Si les politiciens et les décideurs politiques veulent remplir leurs promesses, une action urgente est requise.

Il est temps de réviser et d'ajuster les politiques qui ont créé le désastre politique et social actuel. Du côté positif, les politiques qui sont maintenant mises en œuvre semblent permettre quelques avancées contre les problèmes de gouvernance et de corruption profondément enracinés. Des réformes sont nécessaires en vue de s'attaquer de manière radicale à l'évasion fiscale. En outre, il faut mettre un terme à la mauvaise gestion financière et de nouvelles institutions responsables doivent remplacer toute agence dysfonctionnelle. Des réformes des marchés de produits sont également souhaitables.

L'on ne saurait toutefois tolérer d'ultérieures réductions des dépenses sociales, des niveaux d'effectifs du secteur public et des salaires qui vont de pair avec les attaques à la négociation collective. L'on est arrivé à un tournant. De nouvelles mesures d'austérité de cette nature ne feraient qu'exacerber la chute de la demande agrégée tout en ne favorisant en rien la croissance menée par les exportations.

La Grèce a besoin de plus de temps pour remplir ses objectifs budgétaires ; elle pourrait même avoir besoin d'un gel de sa dette pour ne pas être en défaut de paiement. Mais elle a aussi besoin d'un environnement économique externe plus propice et porteur. La Grèce ne pourra pas améliorer sa compétitivité économique internationale tant que d'autres pays européens, qui jouissent d'un excédent commercial, continueront de faire chuter les coûts du travail. Des salaires plus élevés ainsi qu'une inflation marginalement plus forte dans les

pays du noyau européen pourront être extrêmement bénéfiques pour la Grèce.

La Grèce avait une tradition forte de négociation collective et de dialogue social. Ces institutions du travail ont contribué, avant la récession, à générer une cohésion sociale plutôt qu'à creuser les inégalités de revenus. Comme indiqué plus haut, la Grèce a été obligée à mettre en œuvre des réformes du travail de grande envergure, qui ont été fortement critiquées par les instances de l'OIT chargées de faire le suivi de l'application des normes internationales du travail. Si le gouvernement de la Grèce ainsi que les organisations internationales et régionales qui exercent une influence sur la politique grecque ne respectent pas leur obligation de faire en sorte que la Grèce prenne des mesures urgentes pour répondre pleinement aux commentaires des experts de l'OIT et restaure les lois et les institutions du travail qui existaient avant la récession, alors une action juridique de grande envergure pourrait être nécessaire.

Il n'est pas trop tard pour éviter la catastrophe. La Grèce peut encore avoir un avenir économique, social et politique positif, à condition que le programme de réforme soit ajusté et que la communauté internationale accepte qu'une certaine patience est nécessaire, dans l'intérêt des citoyens grecs comme de la communauté internationale.

Ce pour quoi nous luttons:

- ▶ Un gel de la dette et un délai pour atteindre les objectifs budgétaires
- ▶ Un investissement dans la création d'emplois
- ▶ La restauration des droits de négociation collective
- ▶ Une protection sociale accrue

INDONÉSIE

Plusieurs indicateurs importants soulignent la performance relativement correcte de la vaste économie indonésienne depuis le début de la crise économique mondiale. Cependant, le pays connaît toujours des déficits importants en matière de travail décent.

Le Sondage mondial 2012 de la CSI fait état d'un certain pessimisme en Indonésie, mais aussi de grands espoirs pour l'avenir. 57 % des personnes interrogées en Indonésie croit que leur pays a pris une mauvaise direction. Cependant une majorité, 60 %, pense que les générations futures seront mieux loties que leur propre génération.

Le moment semble être propice pour investir dans un socle plus complet de protection sociale, s'attaquer de manière plus vigoureuse à l'expansion du travail précaire et à l'économie informelle étendue, et garantir que les normes internationales du travail soient pleinement mises en œuvre.

1. Évolutions macroéconomiques récentes

La croissance économique a atteint en 2011 son niveau le plus haut depuis dix ans, de 6,5 %, et en 2012 l'on s'attend à ce que la croissance reste autour de 6 % pour ensuite s'accroître en 2013¹.

La performance économique au plus haut de la crise est peut-être plus importante encore.



Photographe: ITUC

En 2008 et 2009 l'Indonésie était le seul pays asiatique et du G20 dans lequel la croissance économique était restée positive et où une détérioration significative du marché du travail avait pu être évitée². Au contraire, la plupart des pays, y compris en Asie, avaient enregistré en 2008-2009 un déclin de la production réelle et une augmentation sensible du chômage.

Certes, en Indonésie la croissance s'est tout de même ralentie à la fin 2008 et au début 2009, mais ce recul est resté modéré. En 2009 le PIB a augmenté de 4,6 % seulement, alors que dans les quelques années précédentes les taux de croissance avoisinaient 6 %. Mais dès 2010 l'on a vu une reprise de la croissance, qui a dépassé la marque des 6 %. L'on peut attribuer la force relative de l'économie indonésienne au cours des quatre dernières années à la vigueur de la consommation des ménages, étayée par des mesures d'incitation budgétaire modestes mais ciblées, et par un assouplissement monétaire.

C'est par le biais du commerce et de la finance que le premier impact de la crise économique mondiale a été transmis à la plupart des pays asiatiques. L'Indonésie a elle aussi subi les répercussions sur le commerce, avec une réduction sensible, au premier semestre 2009, des exportations telles que le pétrole, le gaz, l'acier et le fer, du fait de la contraction de la demande en Chine et ailleurs. Mais contrairement à la plupart des pays asiatiques, en Indonésie le secteur des produits échangés n'est pas excessif. Les exportations représentent environ 30 % du PIB, contre plus de 75 % dans plusieurs autres pays de la région tels que la Thaïlande et le Vietnam. Par conséquent, grâce à son économie plus équilibrée, l'Indonésie a su absorber le choc de la baisse du commerce sans entrer en récession.

Au cours des dernières années, durant lesquelles le danger de contagion financière se propageait, l'Indonésie a réussi à ne pas retomber dans les erreurs de la fin des années 1990,

Tableau 1 : indicateurs économiques clés

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 (f)	2012 (f)
PIB réel (% évolution)	4,9	3,6	4,5	4,8	5	5,7	5,5	6,3	6	4,6	6,1	6,4	6,3
Demande intérieure (% évolution)	4	5	2,4	6	5,4	6,3	3,2	4,1	7,6	5,2	5,7	6,4	6,7
Flux net entrant d'IED (% du PIB)	..	-1,8	0,1	-0,3	0,4	0,3	0,6	0,5	0,7	0,4	1,5	1,4	..
Consommation privée (% évolution)	1,6	3,5	3,8	3,9	5	4	3,2	5	5,3	4,9	4,6	4,9	5
Investissement fixe brut (% évolution)	16,7	6,5	4,7	0,6	14,7	10,9	2,6	9,3	11,9	3,3	8,5	9,4	10,5
Exportations (% du PIB)	..	38,2	32,8	29	34,1	35	31,6	30,2	30,3	24,7	24,7	25,9	23,7
Importations (% du PIB)	..	30,4	26	23,6	30,1	32	26,1	25,4	28,4	20,3	21,7	23,3	21,8

Source : Base de données de l'OCDE et FMI Article IV

lorsque le pays avait souffert un grave recul durant la crise économique asiatique. Les réformes adoptées après la crise économique asiatique en vue de resserrer la supervision et la réglementation du secteur financier ont abouti à des niveaux nettement plus durables d'endettement du secteur privé et de rentrée de capitaux. En outre, contrairement aux années 1990, au cours des dernières années les flux de capitaux provenant de l'étranger étaient davantage destinés à l'économie réelle qu'aux bulles spéculatives dans le secteur de la construction ou des marchés boursiers.

Entretemps, la demande intérieure est restée forte au cours des dernières années. La crise économique mondiale n'a pas affecté de manière négative la consommation privée, et même si l'investissement fixe brut s'est ralenti en 2009 il est resté positif, et a fortement progressé dès 2010 et par la suite. En fait, l'investissement a augmenté d'environ 9% en 2011, et l'on s'attend à une croissance similaire cette année. Voir le Tableau 1 pour plus de détails. De toute évidence, contrairement à de nombreux autres pays, la confiance des consommateurs, tout comme celle des investisseurs, n'a pas été profondément troublée par la crise économique mondiale.

Bien que la croissance soit restée vigoureuse, le gouvernement indonésien a agi rapidement pour contrebalancer tout effet négatif éventuel

Le ratio emploi féminin-population est de 47,2%, à comparer au ratio emploi masculin-population de 78,6%.

de la crise économique mondiale. En 2009, les taux d'intérêt ont été sensiblement réduits (baisse de près de 3 points de pourcentage) et le gouvernement a mis en œuvre un train de mesures de relance budgétaire qui a atteint environ 1,4 % du PIB. L'essentiel de la relance a pris la forme de réductions d'impôt et de dépenses en infrastructures physiques. Il est important de souligner qu'une partie considérable des réformes fiscales a porté sur les personnes à faible revenu, ce qui a protégé les revenus disponibles des segments de la population qui achètent des produits locaux. Bien que le train de mesures budgétaires de relance ait été modéré dans son ampleur, il était néanmoins bien ciblé et sa mise en œuvre rapide a pu soutenir la demande intérieure.

Si l'économie indonésienne a connu des résultats relativement bons dans les dernières années, l'on se demande toutefois avec préoccupation quelle sera sa réaction à la détérioration de l'économie mondiale. En particulier, le récent ralentissement économique en Chine et dans d'autres pays émergents augmente les risques à la baisse pour l'Indonésie.

2. Tendances du marché de l'emploi

La crise économique asiatique de 1997-98 a eu un impact profond et prolongé sur le marché du travail indonésien. Le ratio emploi-population avait atteint 63,6 % en 1996, mais il a régulièrement baissé au long des dix années suivantes. En 2005, ce ratio a atteint son point le bas, de 59,3 %. Durant cette période de neuf ans, le chômage a augmenté régulièrement, passant de 4,9 % à 11,2 %. Ainsi, alors que la récession de la fin des années 1990 avait été relativement courte et aigüe, les séquelles de ce choc ont duré près de dix ans.

Après 2005, le marché de l'emploi s'est considérablement renforcé. Comme on peut le voir dans le Tableau 2, l'augmentation du ratio emploi-population a été constante au cours des cinq dernières années, et ce ratio a maintenant retrouvé son niveau d'avant la crise économique asiatique. Par ailleurs, le taux de chômage a baissé progressivement et a atteint

Tableau 2 : indicateurs du marché de l'emploi

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ratio emploi-population, pour les plus de 15 ans, %											
Total	63,6	63	61,6	61,3	60,9	59,3	59,4	60,9	61,5	61,9	62,9
Hommes	79,4	80,1	79,2	78,9	79	77,1	77	76,9	77,1	77,4	78,6
Femmes	48,2	46,3	44,2	43,8	42,9	41,3	41,7	44,8	46,1	46,7	47,2
Taux de chômage, pour les plus de 15 ans, %											
Total	6,1	8,1	9,1	9,7	9,9	11,2	10,3	9,1	8,4	7,9	7,1
Hommes	5,7	6,6	7,5	7,9	8,1	9,3	8,5	8,1	7,6	7,5	6,1
Femmes	6,7	10,6	11,8	12,7	12,9	14,7	13,4	10,8	9,7	8,5	8,7
Proportion de jeunes ayant quitté les études et sans emploi, 15-24 ans, %											
Total	10,1	12,5	14,6	14,6	15,7	17,3	15,8	12,9	11,5	10,8	10,2
Hommes	11,7	13,8	15,9	16,2	17	18,4	16,8	14,6	12,7	12,7	12,1
Femmes	8,5	11,3	13,4	13	14,4	16,2	14,8	11,1	10,2	8,9	8,4
Emploi informel des plus de 15 ans, %											
Total	...	61,5	63,3	64,7	63,2	63,2	62,8	62,1	61,3	61,6	59
Hommes	...	57,9	60,4	61,9	60,5	61,4	61,4	59,9	59,3	60,1	57,2
Femmes	...	67,5	68,3	69,5	68,2	66,6	65,4	65,9	64,5	64	61,8
Travail précaire (occasionnel) des plus de 15 ans, %											
Total	...	6,7	8,8	8,5	8,7	10,5	10,6	10,4	11	11	10,1
Hommes	...	7,3	9,9	9,6	10	11,8	12,3	11,8	12,8	13	12,1
Femmes	...	5,6	6,9	6,6	6,4	7,9	7,7	7,9	8	7,8	6,9

Notes : L'emploi précaire englobe l'ensemble des travailleurs occasionnels des secteurs agricoles et non agricoles, en tant que pourcentage du nombre total de personnes ayant un emploi. Les estimations relatives au travail informel sont fondées sur des recensements de données sur le statut d'emploi et sur l'emploi, tels que définis dans les rapports Sakernas (pour plus de détails, se reporter au chapitre 2 du profil de l'OIT sur l'Indonésie en matière de travail décent).

Source : Profil de l'OIT sur l'Indonésie en matière de travail décent, 2011

TÉMOIGNAGE

Atun, Indonésie

Atun est une femme indonésienne parmi les millions de femmes qui travaillent pour de bas salaires dans les usines textiles des pays asiatiques.

« Je travaille pour un fournisseur d'Adidas qui fabrique des vêtements de sport. Ce n'est pas facile de travailler à Djakarta pour de si bas salaires. Nous devons envoyer nos enfants chez leurs grands-parents à la campagne, car nous ne pouvons pas nous permettre de les faire garder en ville, alors nous envoyons le peu d'argent que nous gagnons pour qu'ils s'occupent d'eux. Nos salaires ne nous permettent pas de survivre. »



Photographe: CSI

6,6% en 2011, et les prévisions le maintiennent à ce niveau pour 2012. Et ce, en dépit du fait que la participation de la main-d'œuvre ait quelque peu augmenté depuis le milieu des années 2000.

L'Indonésie doit encore relever de considérables défis concernant son marché de l'emploi.

Tout d'abord, les données agrégées reprises ci-dessus masquent des ajustements importants du marché du travail effectués récemment. Au cours du ralentissement économique récent, mais aussi lors de la crise économique asiatique, des réductions massives des effectifs ont été opérées dans le secteur formel, et en parallèle les modalités de travail informel se sont développées. Lors de la crise récente, les pertes d'emploi se sont concentrées sur les secteurs de la construction, du transport et des communications.

En fait, l'emploi salarié, qui tend à être relativement mieux payé et à s'inscrire dans une plus grande sécurité de l'emploi, augmentait à un rythme rapide avant 2008 (de plus de 6 % par an). Or, lorsque la crise mondiale a frappé, la croissance de l'emploi salarié s'est considérablement ralentie (elle n'était que de 1,4 % en 2008-09), ce qui peut suggérer un déclin de la qualité des emplois durant la récession.

En deuxième lieu, des disparités sexospécifiques considérables existent de longue date. Le ratio emploi féminin-population n'est que de 47,2 % alors que le ratio emploi masculin-population est de 78,6 %. En outre, le taux de chômage féminin est considérablement plus haut que le taux de chômage masculin. Cette disparité sexospécifique est visible même chez les jeunes ; parmi les 15-24 ans, la proportion de jeunes gens qui ont abandonné les études mais n'ont pas d'emploi est d'environ 20 %, alors que pour les jeunes filles cette proportion est presque du double. Malheureusement, rien ne vient suggérer que les disparités entre hommes et femmes tendent à se réduire au fil du temps.

En troisième lieu, comme les données chiffrées ci-dessus le suggèrent, le chômage des jeunes pose un problème significatif. Dans l'ensemble, la proportion de jeunes qui ne suivent pas des études et n'ont pas un emploi a baissé marginalement depuis le milieu des années 2000, mais elle reste obstinément élevée à environ 30 %.

En quatrième lieu, l'ampleur du secteur informel est extrêmement préoccupante. L'on estime qu'environ 60 % de l'emploi total relève de l'économie informelle, et en outre, depuis le milieu des années 2000 l'on n'a vu qu'une diminution infime de cette proportion, en dépit d'une contraction du marché du travail. En l'absence d'une législation permettant réellement de protéger l'emploi, et sachant qu'un système d'indemnités-chômage n'existe pas, l'on comprend que le secteur informel agisse en tant qu'amortisseur et s'étende considérablement dans les périodes de ralentissement de la croissance.

Cinquièmement, le travail précaire a connu un développement rapide au sein de l'économie formelle. Par exemple, le nombre de travailleurs occasionnels a augmenté, passant de six millions

en 2001 à près de 12 millions en 2009, alors que le salaire réel des travailleurs occasionnels n'a pas bougé depuis les années 2000.

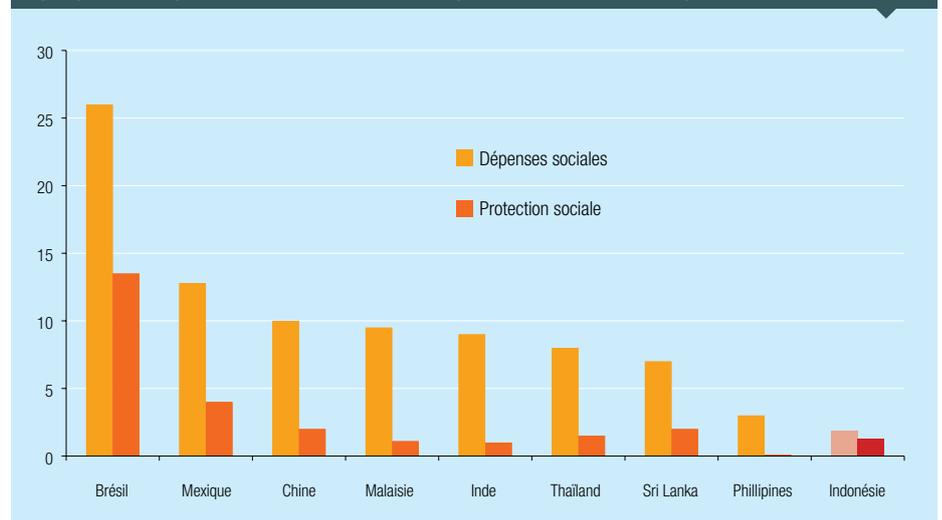
3. Pauvreté, salaires et indicateurs du travail décent

Le salaire réel, pour l'ensemble des travailleurs, a connu une croissance moyenne annuelle de 2,2 % dans les dix années de 2000 à 2010, inférieure au taux moyen de croissance de la productivité durant la même période. Il convient toutefois de souligner que durant cette période, le salaire réel a subi des fluctuations spectaculaires. Au début des années 2000, les salaires réels ont connu une croissance rapide qui a amplement compensé les baisses des salaires réels qui avaient eu lieu à la fin des années 1990. Mais entre 2005 et 2009 les salaires réels ont diminué, alors qu'il s'agissait d'une période de croissance économique vigoureuse. Cette tendance peut être expliquée en partie par les changements dans la structure de l'emploi et notamment l'expansion de l'emploi précaire. L'Indonésie pourrait tirer avantage d'une plus grande stabilité dans les ajustements salariaux, où les salaires réels s'aligneraient sur les évolutions de la productivité.

Au cours des dix dernières années l'Indonésie a réalisé des progrès remarquables dans la réduction de son taux de pauvreté global. Malgré cela, près de 30 millions de personnes continuent de vivre en dessous du seuil de pauvreté officiel, et d'après la Banque mondiale, 65 millions de personnes présentent en outre un risque de tomber dans la pauvreté³.

Un des problèmes principaux est le faible niveau de dépenses publiques dans le domaine social. L'Indonésie consacre environ 2 % de son PIB aux dépenses publiques de protection sociale, d'éducation, de santé et de logement⁴. En comparaison, le Brésil consacre plus de 25 % du PIB aux dépenses publiques dans ces mêmes domaines. Même par rapport à d'autres pays

Graphique 1 : Comparaison internationale des dépenses sociales et de la protection sociale en 2008



Source : Étude de l'OIT sur la croissance et l'équité 2011

asiatiques, les dépenses sociales de l'Indonésie sont médiocres. Et ce, malgré l'établissement puis le développement par le gouvernement de vastes programmes d'assistance sociale depuis la crise économique asiatique.

Un autre facteur qui contribue à la pauvreté ou au risque de pauvreté est la grande proportion de travailleurs très faiblement rémunérés. L'on estimait en 2002 que près de 50 % de tous les travailleurs rémunérés ou salariés d'Indonésie rentraient dans la catégorie des travailleurs pauvres (aux revenus inférieurs au seuil de pauvreté de 2 dollars américains par jour)⁵. Il existe un « taux de mal rémunérés » qui mesure la proportion de salariés dont les revenus mensuels sont inférieurs aux deux tiers des revenus médians. Ce ratio a connu une croissance stable au cours des dix dernières années, passant de 29 % en 2001 à 35 % en 2010⁶.

Suite à la crise économique asiatique et aux changements au sein du gouvernement, l'Indonésie a ratifié en 1998 la convention de l'OIT sur la liberté syndicale. Avant cela, seul un syndicat était reconnu par le gouvernement. Par la suite, l'on a assisté à une rapide prolifération de nouveaux syndicats. Cependant, la densité syndicale reste limitée. L'OIT estime qu'il y aurait eu en 2009 trois millions de personnes affiliées à un syndicat, et que le ratio membres syndicaux-total des salariés aurait été de 12 %, alors qu'il était de 13 % en 2005. L'OIT attribue ce déclin de l'affiliation syndicale à l'expansion du travail précaire, y compris à la croissance du travail en sous-traitance, à durée déterminée ou occasionnel⁷. En outre, la proportion de travailleurs couverts par une convention collective est en fait inférieure à la densité syndicale.

L'Indonésie a obtenu des avancées dans sa lutte contre le travail des enfants. L'on estime que le nombre d'enfants de 10 à 17 ans qui travaillent est passé de 2,5 millions en 1996 à 1,6 million en 2010, et l'on constate une augmentation correspondante de la fréquentation scolaire. L'on estime toutefois qu'environ 18 % des enfants n'alliaient pas à l'école en 2009. Des progrès ont également été réalisés dans la diminution du

TÉMOIGNAGE

Furqon, Indonésie

L'expérience de Furqon est un exemple tragique qui met en exergue à quel point la protection sociale peut tout changer pour une famille.

« Quand il a eu un mois, mon fils a dû rester à l'hôpital pendant deux mois. Il a été opéré au cœur et aux poumons. Il n'a pas survécu. Il est mort. Je dois à mon entreprise 170 millions de rupiahs, et l'on retire tous les mois 200 000 rupiahs de mon salaire. Maintenant, mon employeur veut augmenter le montant qui sera déduit tous les mois. J'ai 30 ans et il va me falloir 40 ans pour rembourser cette dette. Cela ne devrait arriver à personne. »



Photographe: CSI

travail forcé, y compris dans la lutte contre la traite des femmes et des enfants, mais il faudra encore déployer des efforts pour parvenir à éradiquer complètement ces pratiques.

4. Conclusions politiques

L'économie indonésienne a eu des résultats relativement corrects durant la récente récession mondiale. Il est désormais essentiel de faire en sorte que ces gains économiques se traduisent par des avancées sociales plus concrètes. Il faudra pour cela accroître considérablement les ressources publiques consacrées à la santé, à l'éducation et aux dépenses sociales. Il est possible d'étendre de manière significative l'assiette fiscale et de renforcer le rôle de l'État dans la mise en place d'un véritable socle de protection sociale. Il faudra également prendre des mesures visant à inverser la précarisation des formes de travail et à s'attaquer de manière plus déterminée à l'immense économie informelle. Une priorité urgente pour les syndicats est de se centrer sur les salaires minimum et la protection sociale, ainsi que sur la pleine mise en œuvre des droits syndicaux et des normes internationales du travail.

Le niveau d'affiliation syndicale demeure faible, la couverture de la négociation collective est limitée et le dialogue social a un rôle sous-développé. Le mouvement syndical indonésien a besoin d'une aide lui permettant de renforcer ses capacités et de consolider ses structures. Un mouvement syndical fort et vigoureux contribuera à la sauvegarde des progrès réalisés en Indonésie quant à la réforme politique et aidera à maintenir un meilleur équilibre entre la cohésion sociale et l'efficacité économique.

Ce pour quoi nous luttons:

- ▶ La protection sociale
- ▶ Un salaire minimum
- ▶ La négociation collective
- ▶ La syndicalisation du secteur informel

NÉPAL

Le pays est à nouveau plongé dans le chaos constitutionnel. Le Premier ministre a dissous, le 27 mai 2012, l'assemblée constituante qui avait été établie il y a quatre ans en vue de rédiger une nouvelle constitution, après que celle-ci avait une fois de plus été dans l'incapacité de parvenir à un accord. Le Premier ministre maoïste dirige maintenant un gouvernement intérimaire, mais plusieurs des autres partis politiques majoritaires contestent fortement la légitimité de ce processus. Les élections prévues en novembre 2012 pour la nouvelle assemblée constituante ont déjà été repoussées au mois d'avril 2013. L'une des affiliés de la CSI au Népal (GEFONT) a décrit la situation actuelle comme étant un « trou noir politique » et a fait état de sa crainte que le processus démocratique soit désormais définitivement interrompu¹.

Le Népal reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Il est actuellement classé 157^e sur les 187 pays qui figurent à l'Indice du développement humain. En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années quant à certains des objectifs du Millénaire pour le développement, la pauvreté demeure endémique, la croissance économique est insuffisante, la grande majorité des emplois reste informelle ou précaire et les violations des droits des travailleurs sont généralisées.

1. Tendances économiques

La croissance économique au Népal a été modeste, si on la juge à l'aune des normes des pays en développement. La croissance du PIB réel a été en moyenne d'entre 3 et 4 % au cours des



Photographe: Ben Crowe

10 dernières années, environ la moitié du taux de croissance obtenu par l'Inde, pays voisin, au cours de la même période². La croissance économique tend à fluctuer considérablement et elle dépend des variations saisonnières du secteur agricole ainsi que des développements politiques incertains (voir Tableau 1). Avant les bouleversements politiques les plus récents, le FMI prévoyait une croissance d'environ 4 % en 2012 et en 2013³. Ces prévisions vont désormais se révéler probablement trop optimistes.

Le FMI et la banque mondiale ont tous deux félicité le Népal pour sa gestion budgétaire prudente au cours des dernières années, qui découle d'une politique fiscale mieux appliquée, de la privatisation des entreprises publiques et de la consolidation de la dette publique. Ceci se traduit par une baisse substantielle du ratio dette publique-PIB sur la période allant de 2003 à 2012 (voir Tableau 1). La CSI est fermement convaincue que cet espace budgétaire devrait être utilisé pour investir dans des infrastructures sociales et physiques améliorées, dont le pays a désespérément besoin.

L'on avait également exhorté le Népal à mettre

en œuvre des réformes en vue d'encourager à la fois l'investissement étranger direct (IED) et l'augmentation des investissements nationaux. L'investissement total a connu une tendance à la hausse, en grande partie grâce aux envois de fonds de l'étranger, mais les flux d'IED restent bas. Dans les cinq années précédant 2009, l'IED net vers le Népal était en moyenne de seulement 0,1 % du PIB, contre une moyenne de 1,9 % dans les pays en développement à faibles revenus.

La structure économique a subi des changements significatifs au cours des dernières décennies. Par exemple, le secteur agricole représentait entre 60 et 70 % du PIB dans la période allant de 1965 à 1980, mais ce ratio est tombé à 41 % en 1999. Au cours de la décennie suivante, le secteur agricole a encore perdu de son importance et en 2009 il ne représentait que 33 % du PIB. En même temps, le secteur des services a connu une croissance rapide et représente désormais plus de 50 % du PIB. Quant aux secteurs industriels, ils sont restés statiques et apportent une contribution au PIB d'environ 15 %⁴.

Tableau 1 : variables économiques clés

	Unit	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PIB réel	% change	3,9	4,7	3,5	3,4	3,4	6,1	4,4	4,6	3,5*	4,2*
PIB non agricole	% change	4,1	5,4	3,1*	2,9*
Envois de fonds de l'étranger	% change	13,6	6,7	47,3	19,9	19,3	57,3	9,5	16,2	17,3*	..
Investissement total	% du PIB	24,6	24,4	26,7	26,5	30,2	27,9	31,5	35,8*	34,5*	32,4*
Inflation	% change	4,7	4,0	4,5	8,0	6,2	6,7	12,6	9,5*	9,6*	7,8*
Endettement public net	% du PIB	60,7	58,3	51,9	49,3	42,8	41,3	39,0	36,1	34,1*	34,0*
Compte des transactions courantes	% du PIB	2,4	2,7	2,0	2,1	-0,1	2,7	4,2	-2,4*	-0,9*	2,5*

Source: Base de données du World Development Indicator et portail de données de la BAD, Rapport 2012 FMI art. IV.

Cependant, cette transformation ne s'est pas reflétée dans le marché de l'emploi. En 2008, environ neuf millions de personnes travaillaient encore dans le secteur agricole, soit une part de 74 % de l'emploi total. En comparaison, les secteurs de l'industrie et des services ne représentaient que 11 et 15 % de l'emploi respectivement.

L'agriculture demeure par conséquent une caractéristique dominante de l'économie, et le niveau de vie d'une grande proportion de la population dépend des aléas de ce secteur. Or, la productivité agricole est extrêmement faible et la plupart des observateurs conviennent que l'amélioration de l'infrastructure physique, y compris l'efficacité des systèmes d'irrigation, restera un élément critique pour améliorer la productivité agricole ainsi que les revenus et les moyens de subsistance ruraux.

Comme observé plus haut, au cours des dernières années les envois de fonds par les travailleurs migrants ont été au cours des dernières années un des moteurs principaux de la croissance, qui a stimulé la consommation et l'investissement intérieurs. L'on estime que les envois de fonds sont équivalents à 25-30 % du PIB. Ils étaient en rapide expansion au cours de la période préalable à la crise économique mondiale (voir Tableau 1). Cependant, les envois de fonds ont connu une diminution sensible en 2009 avant de rebondir quelque peu au cours des dernières années. S'il est vrai que les envois de fonds constituent un apport de capital critique, il existe néanmoins de graves préoccupations concernant les conditions de travail et les déficits de travail décent dans plusieurs des pays qui utilisent des travailleurs migrants provenant du Népal (voir les détails ci-dessous).

En 2008 l'on estimait que 96 % de l'emploi total était informel et que moins de 17 % des travailleurs avaient un emploi salarié.

La crise a également eu des conséquences néfastes sur les exportations, qui ont diminué de 11 % en 2009/10, et le tourisme a lui aussi été durement frappé. Tout ceci s'est traduit par une détérioration du compte des transactions courantes (voir Tableau 1). Un renouveau des tensions politiques pourrait exacerber ces tendances négatives.

Tableau 2 : tendances du marché de l'emploi et de l'éducation

	1998/99	2008
Taux de participation à la main-d'œuvre (pour les + de 15 ans)	85,8	83,4
Hommes	90,1	87,5
Femmes	81,9	80,1
Taux de participation des jeunes à la main-d'œuvre (de 15 à 24 ans)	81,5	75,5
Hommes	83,1	75,6
Femmes	80,1	75,4
Ratio emploi-population (pour les + de 15 ans, en %)	84,3	81,7
Hommes	88,3	85,5
Femmes	80,5	78,5
Emploi vulnérable par rapport à l'emploi total (%)	83,1	81,9
Hommes	74,4	71,4
Femmes	92	91,2
Part des travailleurs salariés sur l'emploi total (%)	16	16,9
Part du travail informel sur l'emploi total (%)	n.a.	96,2
Population (de + de 15 ans) qui n'est jamais allée à l'école (%)	60,3	46,7
Population (de + de 15 ans) ayant suivi l'enseignement secondaire ou supérieur (%)	8,8	20,1

Source: Nepal Labour Force Survey 1998/99 and 2008

2. Tendances du marché de l'emploi

Les informations exactes concernant les tendances du marché de l'emploi au Népal sont rares. Des études de la main d'œuvre ont été réalisées en 1998/99 puis en 2008. Il est urgent de procéder à des études avec une fréquence plus régulière.

Il est toutefois évident que le marché du travail au Népal est caractérisé par une économie informelle massive et par le sous-emploi. En effet, l'on estimait en 2008 que plus de 96 % de l'emploi était dans le secteur informel et que moins de 17 % des travailleurs étaient dans une relation d'emploi rémunéré. Pire encore, bon nombre des travailleurs salariés ne bénéficiaient pas de conditions formelles, car ils se voyaient privés des droits tels que le congé annuel payé et les contributions à la sécurité sociale payées par l'employeur, prévus par la législation du travail.

Environ 82 % de tous les travailleurs se trouvaient dans un emploi vulnérable (défini comme la part des travailleurs à leur compte et des travailleurs dans des activités familiales par rapport à l'emploi total)⁵. Malheureusement presque rien ne porte à croire à une amélioration des tendances du marché de l'emploi dans la décennie de 1998/99 à 2008. Voir le Tableau 2 pour plus de détails.

Dans un pays comme le Népal, le chômage n'est pas vraiment un concept qui puisse s'appliquer valablement : en l'absence de toute caisse de chômage et d'un socle social, la grande majorité des travailleurs doit entreprendre une forme quelle qu'elle soit d'activité économique pour survivre. Par conséquent le taux global de chômage en 2008 n'était que de 2,1 %, avec un taux urbain tout de même sensiblement plus élevé : 7,5 %.

Le chômage et le sous-emploi des jeunes restent des problèmes importants pour la future

TÉMOIGNAGE

Pralhad Acharya, plombier assistant

« J'avais de grands espoirs que grâce à la Coupe du monde de 2022 les entreprises seraient honnêtes et que je reviendrais à la maison avec de l'argent. Mais l'entreprise pour laquelle j'ai travaillé était malhonnête.

Je crois que seulement 10 % des entreprises du Qatar sont honnêtes, et 90 % sont véreuses. J'ai croisé des jeunes qui n'avaient pas mangé depuis trois jours parce qu'ils n'avaient pas été payés. »



Photographe: Ben Crowe

Tableau 3 : pauvreté, travailleurs pauvres et distribution des revenus

	1995/96	2003/04	2009
Taux de pauvreté, seuil de pauvreté nationale (%)	41,8	30,9	25,4
Travailleurs pauvres, seuil à 1,25 USD par jour (%)	n.a.	50,4	n.a.
Travailleurs pauvres, seuil à 2 USD par jour (%)	n.a.	74,1	n.a.
Coefficient de Gini	0,34	0,41	0,46

«Source: Commission nationale de planification et PNUD : Rapport sur l'état d'avancement du Népal quant aux objectifs du Millénaire pour le développement (Katmandou, Commission nationale de planification et PNUD, 2010); OIT Indicateurs clés du marché du travail (KILM), 6e édition

stabilité et prospérité du pays. En 2008 le taux de sous-utilisation dans la tranche d'âge des 15-24 ans était de presque 40 %. Le taux de sous-utilisation est une combinaison du chômage, du sous-emploi par rapport au temps, de l'insuffisance des revenus et de l'inadéquation des compétences.

3. Tendances salariales et indicateurs du travail décent

Il est difficile d'obtenir des informations récentes et fiables sur les tendances salariales au Népal. Le salaire minimum a été augmenté en termes nominaux d'environ 30 % en 2010-11, mais c'était le premier ajustement en trois ans. En fait, le Népal a une longue tradition d'ajustements peu fréquents du salaire minimum. Au cours des 30 dernières années, le salaire minimum n'a été ajusté que 11 fois. Les délais prolongés entre ajustements ont entraîné des réductions significatives de la valeur réelle du salaire minimum ainsi que du pouvoir d'achat des travailleurs, suivies par des augmentations assez significatives des salaires pour rattraper le temps perdu. Des ajustements effectués plus régulièrement préserveraient mieux la valeur réelle du salaire minimum et protégeraient mieux le niveau de vie des travailleurs. Par la même occasion, cela éviterait des hausses saccadées des coûts du travail.

Comme on peut le voir dans le Tableau 3, au cours de la période préalable à la crise économique mondiale le Népal a réalisé des progrès substantiels dans la réduction de la pauvreté, même si une proportion significative de la population demeure autour de la ligne de pauvreté. En outre, un nombre considérable de personnes au Népal ont un emploi et vivent néanmoins dans la pauvreté. L'OIT estimait en 2003/04 que plus de 50 % de tous les travailleurs ne gagnaient pas suffisamment pour se hisser, ainsi que leur famille, au-dessus du seuil de pauvreté correspondant à 1,25 dollar américain par jour. Si l'on adopte le seuil de pauvreté correspondant à 2 dollars américains par jour, la proportion de travailleurs pauvres passe à 74 %.

Les disparités de revenus se creusent aussi rapidement. Le coefficient de Gini a augmenté,

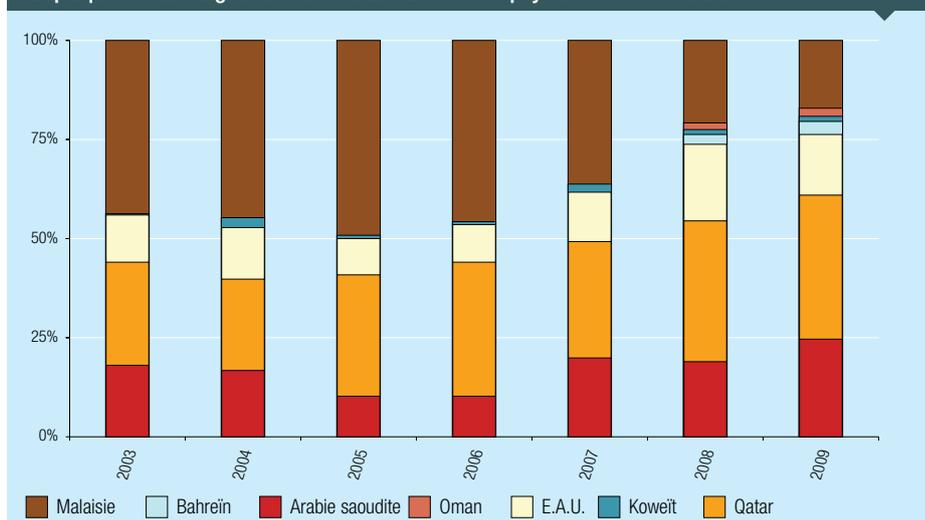
passant de 0,34 en 1996 à 0,46 en 2008/09.

Les bas salaires à l'échelon national et les faibles opportunités d'emploi ont encouragé une migration de grande échelle. Près des deux tiers des 450 000 nouveaux entrants de la force de travail cherche du travail à l'étranger. 1,9 million de travailleurs sont enregistrés à l'étranger, mais l'on estime qu'un total de 3 millions de travailleurs sont partis travailler à l'étranger. Comme indiqué dans la Figure 1, les pays du Golfe deviennent progressivement la principale destination des flux migratoires à partir du Népal. L'on estime qu'environ 75 % des travailleurs enregistrés à l'étranger ont un emploi non qualifié et faiblement rémunéré⁶. L'exploitation des travailleurs migrants est courante, et une des principales préoccupations des syndicats népalais est de procéder à l'enregistrement et à la réglementation de toutes les entreprises impliquées dans le recrutement et le placement des travailleurs migrants venant du Népal. Le cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre constitue une approche aux migrations fondée sur les droits, en vue de faire en sorte que les migrations soient bénéfiques pour les pays émetteurs autant que pour les pays d'accueil. Le Népal et les pays qui accueillent les travailleurs népalais doivent de toute urgence mettre en œuvre ce cadre de l'OIT.

4. Instabilité politique et faiblesse des institutions du marché du travail

L'instabilité politique a été l'une des caractéristiques principales du Népal depuis l'introduction de la démocratie en 1990. Le pays a été ravagé par la guerre civile entre 1996 et 2005, et s'est retrouvé au bord du statut d'État « failli ». Au cours des six dernières années, le pays a traversé une phase de transition lente et complexe. Cependant, comme indiqué plus haut, la situation politique s'est gravement détériorée depuis la fin du mois de mai 2012.

Le conflit et la lente transition vers la paix et la stabilité ont mis en exergue les préoccupations concernant l'efficacité de plusieurs institutions publiques. Par exemple, la loi et l'ordre représentent un souci majeur, notamment dans certaines zones géographiques⁷ L'OIT a signalé à maintes reprises au cours des dernières années les défaillances prononcées des institutions du marché du travail et du système de sécurité sociale⁸. L'OIT a soutenu en fait que plusieurs problèmes doivent être corrigés, parmi lesquels l'expansion dramatique des formes de travail en sous-traitance qui donnent lieu à une exploitation, le fait que la législation du travail soit généralement contournée, la protection sociale

Graphique 1 : Flux migratoires de travailleurs vers les pays du Golfe et la Malaisie


Source : FMI Article IV 2010

TÉMOIGNAGE

Narayan Nepali, électricien

« On est obligés de travailler plus de 12 heures d'affilée, ils nous promettent de payer les heures supplémentaires mais ils ne le font jamais. Il y a des travailleurs qui s'évanouissent et qui tombent sous la chaleur. On vit à 10 ou à 12 par chambre. Nous arrivons au Qatar plein de rêves, mais vu comment on nous traite dès qu'on arrive, ces rêves s'écroulent vite. »



Photographe: Ben Crowe

inadéquate (par exemple, l'assistance sociale, les allocations-chômage, les indemnités de licenciement) et le haut niveau de conflits sur le lieu de travail.

Les problèmes ci-dessus entraînent des périodes prolongées de perturbations de la production ainsi qu'un mécontentement public. La solution de ces problèmes aurait des répercussions profondes sur au moins trois aspects critiques. Tout d'abord, elle permettrait un renouveau considérable de la confiance des acteurs économiques, une augmentation des investissements privés, y compris des investissements étrangers directs, et de la croissance économique. Ensuite, elle aurait des répercussions positives sur la loi et l'ordre de manière générale. Enfin, la solution de ces problèmes est essentielle à la transformation politique. Les liens étroits entre la stabilité des relations sociales et la paix ont été reconnus par tous les partis politiques du Népal. Le traité global de paix de novembre 2006 fait référence explicitement à l'Organisation internationale du travail et à la nécessité d'un environnement amélioré en matière de relations sociales. Le traité de paix et la constitution provisoire de janvier 2007 engagent tous deux le Népal à respecter les normes internationales du travail concernant la négociation collective et les droits des travailleurs.

Malheureusement peu de progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements. Alors que l'OIT s'est efforcée d'assister les partenaires sociaux népalais pour la rédaction d'une nouvelle législation du travail et l'édification des institutions du marché du travail en vue d'attaquer les problèmes susmentionnés, ce processus de réforme n'a pas encore abouti, essentiellement en raison de l'instabilité politique⁹. Cependant, en juillet 2012 des représentants de tous les principaux syndicats et des associations patronales se sont à nouveau engagés à résoudre ces problèmes et à mettre en œuvre les réformes envisagées¹⁰.

5. Conclusions politiques

Le Népal a besoin d'un retour rapide à un processus véritablement démocratique en vue d'accomplir de toute urgence la transition politique et d'effectuer des changements fondamentaux au modèle économique et social. L'investissement public dans les infrastructures physiques et sociales doit être accru. Les possibilités budgétaires de financer un socle de protection sociale plus complet existent.

Comme indiqué ci-dessus, la grande majorité des travailleurs du Népal ne bénéficie pas de conditions de travail décentes. Pour la majorité des travailleurs, les salaires ne suffisent pas à les extraire de la pauvreté ; un salaire mini-

mum subvenant aux besoins des travailleurs est essentiel. En outre, les conditions de travail ne sont pas bonnes et sont souvent peu sûres, et les violations des droits des travailleurs sont courantes.

Le Népal a la chance d'avoir des syndicats relativement forts, mais la plupart des autres institutions du travail ne disposent pas des ressources suffisantes pour mener à bien leurs fonctions de manière efficace. Il convient de mettre en œuvre de toute urgence les réformes de la législation du travail et du système de sécurité sociale que l'on a abordées au chapitre 4 ci-dessus. Mais d'autres réformes, complémentaires, sont nécessaires. En effet, pour l'instant le système de l'inspection du travail et le tribunal du travail ne sont pas en mesure de garantir le respect de la législation du travail et des conventions collectives. Il convient de renforcer considérablement ces institutions afin de s'assurer de la mise en œuvre de la législation du travail. Il serait en outre souhaitable de passer de la négociation collective au niveau de l'entreprise à la négociation sectorielle.

Ce pour quoi nous luttons:

- ▶ Le renforcement du socle de protection sociale
- ▶ Un salaire minimum
- ▶ La fin de l'exploitation des travailleurs migrants népalais

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La performance économique de la République dominicaine au cours des dernières années devrait dissiper toute notion que lorsqu'un pays réussit à obtenir des taux de croissance du PIB élevés, tout le reste suit (emploi, travail décent, hausse des salaires, réduction de la pauvreté, etc.). Le pays a joui d'un des taux de croissance économique les plus élevés d'Amérique latine au cours des années 1990 et 2000, mais au cours des dix dernières années le chômage n'a pas quitté son niveau à deux chiffres, les salaires réels ont diminué constamment et les taux de pauvreté ont augmenté. Le bas classement du pays dans l'Indice du développement humain par rapport à d'autres pays ayant un niveau de revenu similaire est dû à la faiblesse relative de ses dépenses en matière de santé et d'éducation ainsi qu'aux inégalités prononcées. La République dominicaine doit consacrer davantage de ressources publiques aux programmes sociaux qui sont vitaux, y compris en établissant une date butoir pour le socle de protection sociale; aux infrastructures; à la formation nécessaire pour créer des emplois à plus haute valeur ajoutée; et à la prise de mesures en vue de faire en sorte que les entreprises de toutes les tailles aient accès à des financements abordables. Une meilleure application des réglementations du travail et des droits des travailleurs, ainsi que la mise en place d'un socle de protection sociale, aideront à lutter contre l'informalité croissante de l'économie dominicaine et contre la chute des salaires en termes réels.

1. Tendances macroéconomiques récentes

Bien que la République dominicaine ait connu l'un des taux de croissance les plus élevés



Photographe: CSI

d'Amérique latine et des Caraïbes depuis vingt ans, la croissance du PIB a subi de grandes fluctuations depuis l'an 2000 avec, certaines années, une croissance lente, voire négative, qui alternait avec des années au cours desquelles la croissance annuelle atteignait 10 %, ou plus. Une crise financière en 2003 a mené à une récession d'une année, dont le pays a émergé avec des taux de croissance du PIB plutôt élevés au cours de la période 2005-2007. La crise économique mondiale de 2008-2009 s'est fait ressentir en République dominicaine par le biais de la réduction des exportations et par la croissance ralentie du PIB qui en a été la conséquence. L'économie a commencé à se reprendre en 2010, la croissance du PIB ayant presque atteint 8 % cette année-là. L'activité économique a toutefois recommencé à se ralentir en 2011. Se reporter au Tableau 1 pour plus de détails.

Le dernier ralentissement économique a été provoqué par la chute de la demande intérieure. En 2011, la croissance des exportations est restée vigoureuse mais l'investissement a diminué, la croissance de la consommation intérieure a été limitée et les dépenses du gouvernement ont pratiquement stagné. On s'attend à ce que ce taux de croissance restreint de 2011 perdure en 2012. Les investissements devraient rester

limités, la consommation privée aussi du fait des salaires réels bas et en baisse, et quant à la consommation publique, gouvernement, elle se voit restreinte par les mesures budgétaires adoptées par le gouvernement, en partie en raison de la conditionnalité d'un prêt octroyé dans le cadre d'un programme du FMI qui a été en vigueur de novembre 2009 à mars 2012. Les mêmes contraintes pourraient maintenir leur effet modérateur sur la croissance économique en 2013, mais une détérioration ultérieure de la situation économique mondiale pourrait encore aggraver la situation de ce petit pays dont l'économie dépend des exportations.

2. Tendances du marché de l'emploi

Les années de croissance économique élevée en République dominicaine au cours de la dernière décennie n'ont pas entraîné d'amélioration nette de la situation sur le marché de l'emploi. Au contraire, le taux de chômage officiel du pays (qui inclut un grand nombre de ce que l'on a appelé les travailleurs découragés) est supérieur, à 14,6 %, à celui de l'an 2000 qui était de 13,9 %. Le chômage apparent, selon la définition de l'OIT, était au même niveau en 2011 qu'en l'an 2000 : 5,8 %. Cependant,

Tableau 1: évolution des principaux indicateurs économiques (d'une année sur l'autre)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
PIB réel	5,7	1,8	5,8	-0,3	1,3	9,3	10,7	8,5	5,3	3,5	7,8	4,5
Exportations	8,7	-6,1	2	10,6	3,6	-1,2	0,7	3,2	-4	-7,4	11,6	8,8
Importations	8,5	-4,7	1,5	12,9	5,3	11,3	8,2	6,8	4,7	-9,8	14,4	2,9
Consommation privée	4,7	3,3	5,6	-4,6	3,1	15,7	12	8,9	7,8	5,2	7,7	3,9
Formation de capital brut	9,6	-3,9	3,5	-28	-2,3	13,1	20,8	12,4	9,2	-14,7	17,5	-2,6
Consommation publique	3,7	9,2	8	-12,6	3,8	10,2	11	10	7,7	-3,4	3,3	0,4

Source: Banco Central de la República Dominicana

Tableau 2: indicateurs récents du marché du travail

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de participation	54,3	56,3	55,9	56,0	56,1	55,6	53,8	55	56,2
Taux d'emploi	45,2	46,0	45,9	46,9	47,4	47,7	45,8	47,1	48,0
Taux de chômage	16,7	18,4	17,9	16,2	15,6	14,1	14,9	14,3	14,6
Taux de chômage apparent	7,3	6,1	6,4	5,5	5,0	4,7	5,3	5	5,8
Emploi dans l'économie informelle (en % de l'emploi total)	54,2	53,8	56,1	56,2	55,7	57,1	56,6	56,5	...

Source: Banco Central de la República Dominicana, OIT

l'informalité a augmenté. La proportion de travailleurs du secteur informel est passée de 52,9 % du nombre total de personnes ayant un emploi en 2000, à 56,5 % en 2010. Le Tableau 2 présente les données récentes sur le marché de l'emploi.

Le taux de chômage serait en toute vraisemblance sensiblement plus élevé si une grande proportion de Dominicains en âge de travailler n'étaient pas à l'étranger pour gagner leur vie, notamment aux États-Unis. Environ 12 % des Dominicains ont un permis de séjour dans ce pays, pourcentage supérieur à celui de tous les autres pays d'Amérique latine ou des Caraïbes. D'après l'OIT, bon nombre de ceux qui travaillent aux États-Unis y détiennent des emplois faiblement qualifiés mais qui sont relativement bien payés par rapport au niveau de rémunération en République dominicaine.

Le pays est sur une île qu'il partage avec Haïti, pays ayant le revenu le plus bas des Amériques. De ce fait, de nombreux Haïtiens ont émigré en République dominicaine pour y travailler, essentiellement dans l'agriculture, la construction et le secteur des services, à de bas salaires. D'après certaines estimations, jusqu'à 8 % de la population de la République dominicaine est composée d'immigrants haïtiens. Ainsi, le marché du travail est caractérisé à la fois par des flux migratoires entrants et sortants.

3. Salaires et indicateurs du travail décent

De toute évidence, les travailleurs n'ont pas été les bénéficiaires des périodes de croissance économique élevée des dix dernières années, que ce soit en termes de réduction du nombre de chômeurs ou d'augmentation des salaires réels. De fait, la République dominicaine se place à part par rapport à la plupart des autres pays d'Amérique latine, parce que les salaires réels y ont chuté sensiblement au cours des vingt dernières années. D'après l'OIT, les salaires réels moyens en 2010 étaient de 20 % inférieurs à ceux de l'an 2000. La valeur réelle moyenne du salaire minimum était inférieure de 7 %, mais il faut observer qu'il est signalé que 30 % des travailleurs du secteur privé gagneraient moins que le salaire minimum, là aussi d'après l'OIT. Les augmentations de salaire ont toujours été

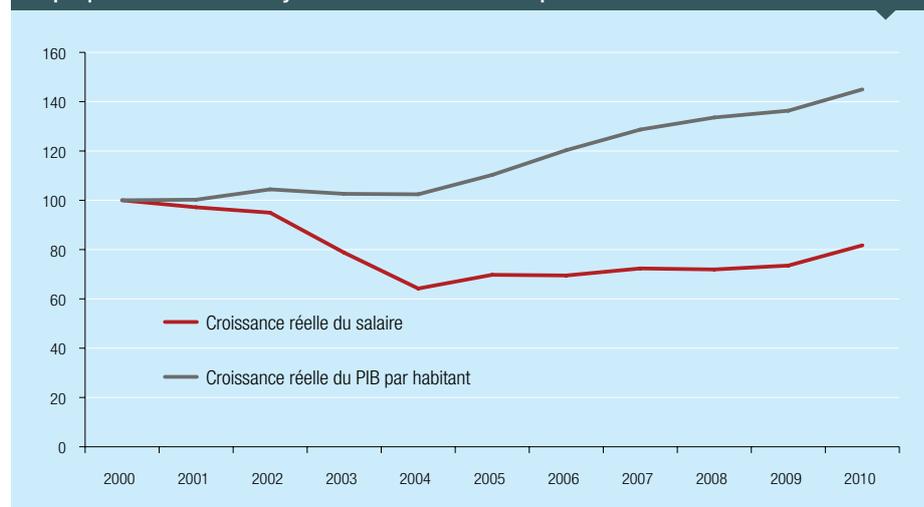
à la traîne par rapport aux hausses de productivité des dix dernières années (voir la Figure 1), d'où une diminution très prononcée de la part salariale dans les revenus nationaux, qui est passée de 47 % en 2000 à 28 % en 2010.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la détérioration des revenus réels des travailleurs au cours des dix dernières années, parmi lesquels la profonde restructuration de l'emploi. En

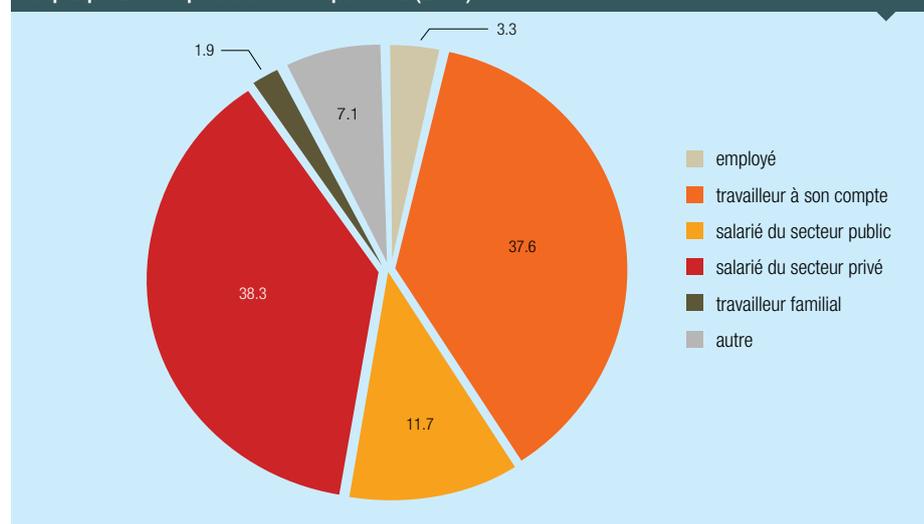
effet, l'emploi dans le secteur manufacturier a subi une baisse importante, passant de 17,3 % de l'emploi total en l'an 2000 à 10,3 % en 2011. Cette diminution s'est faite en faveur du secteur des services, et la croissance la plus importante a été celle des travailleurs à leur compte (voir le graphique 2), qui est la catégorie de travailleurs associée à un haut degré d'informalité.

Il n'est par conséquent pas surprenant que, comme nous l'avons déjà observé, bien que les institutions internationales considèrent que le taux de croissance élevée du PIB du pays lui a valu de passer de la catégorie des pays à faible revenu à celle des pays à revenu intermédiaire, le taux d'informalité ait augmenté depuis 2004 (voir tableau 2).

La croissance de la pauvreté au milieu d'une économie globalement prospère a été tout aussi déconcertante. Si l'on utilise la définition de la Banque mondiale de ce qu'est la pauvreté extrême, à savoir un revenu de moins de 1,25 USD par jour, le pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté était plus haut en 2009 qu'en l'an 2000 : ce taux est passé de 9,0

Graphique 1 : salaire réel moyen et évolution réelle du PIB par habitant

source: Base de données mondiale de l'OIT sur les salaires et base de données de la Banque mondiale sur les indicateurs du développement dans le monde

Graphique 2 : composition de l'emploi total (2010)

source: Banque centrale de la République dominicaine

Au cours des dix dernières années, les salaires moyens ont chuté de 20 %

% à 10,4 %. La part de ce que le gouvernement appelle la pauvreté générale (pobreza general) a augmenté encore plus, de 27,7 % de la population en l'an 2000 à 34,0 % en 2009. En outre, le classement de la République dominicaine à partir de l'indicateur du développement humain est très bas, compte tenu de son niveau de revenu. Le PNUD, institution qui calcule l'IDH, donne une série de facteurs explicatifs à cette situation, y compris la faiblesse des dépenses de santé et d'éducation et le haut niveau de disparité dans les revenus par rapport à d'autres pays ayant des revenus équivalents.

Ce ne sont clairement pas les hauts salaires qui ont été un obstacle à l'investissement et à la création de travail décent en République dominicaine. Au contraire, l'on peut avancer que les salaires réels faibles et décroissants, ainsi qu'un marché du travail excessivement souple, ont accentué la chute de la demande agrégée en diminuant le pouvoir d'achat des travailleurs durant les ralentissements économiques et ont par conséquent exacerbé la volatilité économique.

Même si l'on doit utiliser avec précaution les études de perceptions, celles que la Banque mondiale a réalisées auprès des entrepreneurs dominicains au sujet des limites à leur expansion semblent corroborer l'évaluation de l'OIT que le marché du travail est extrêmement flexible. En effet, moins de 2 % des entreprises ont mentionné la réglementation du marché du travail comme limite à leur activité, et elle n'était qu'antépénultième dans une liste de 15 obstacles. Les cinq principaux problèmes identifiés par les entreprises en République dominicaine comme étant des limites à leur activité étaient l'imprévisibilité de la fourniture d'électricité, les taux d'imposition, la corruption, la concurrence déloyale du secteur informel (ce qui indique probablement l'absence de réglementation adéquate) et un accès insuffisant

aux financements. Les entreprises les plus grandes (ayant 100 salariés ou plus) ont également mentionné, parmi les 5 limites les plus importantes, la pénurie de main-d'œuvre compétente.

4. Conclusions politiques

L'économie de la République dominicaine a bénéficié de plusieurs années de croissance élevée au cours des 20 dernières années, même si celle-ci étaient entrecoupées de périodes de croissance restreinte, voire négative. Cependant, les fruits d'une croissance globalement vigoureuse n'ont pas été ressentis par les travailleurs. Le chômage est resté haut et les salaires réels ont diminué au cours de la dernière décennie, alors que les taux d'informalité et de pauvreté ont augmenté.

Le niveau d'informalité, inadmissiblement élevé et toujours croissant, ainsi que hausse de la pauvreté qui y est associée, doit être combattu par le biais de l'accès étendu à une sécurité sociale de base, qui comprend les retraites et les soins de santé. Un engagement du gouvernement et des institutions internationales à mettre en œuvre un socle de protection sociale avant une date butoir contribuerait grandement à faire cesser l'augmentation de la pauvreté et des inégalités. Les femmes, qui subissent des discriminations injustes dans les régimes actuels de protection sociale, seraient les principales bénéficiaires d'un socle de protection sociale.

Un engagement plus fort envers la mise en œuvre des droits fondamentaux des travailleurs pourrait également contribuer à l'inversion de la diminution radicale de la part salariale dans les revenus nationaux. Les syndicats dominicains signalent fréquemment des cas de déni de la liberté syndicale ainsi que le refus des employeurs d'entreprendre des négociations collectives. Dans un pays où moins de 10 % des travailleurs sont couverts par des conventions collectives, il est évident que le gouvernement a la responsabilité d'en faire davantage en vue de promouvoir l'expansion de la négociation collective afin de mettre un terme à la baisse des revenus réels des travailleurs. En outre, des améliorations des réglementations du travail comme celle sur le salaire minimum, et leur mise en œuvre, sont nécessaires pour mettre en place le travail décent. Même les employeurs se plaignent de la concurrence déloyale du secteur informel non réglementé.

L'absence d'infrastructures modernes est un autre obstacle majeur à la création de travail

décent. Des investissements substantiels ont été effectués dans le système de télécommunications du pays au cours des dix dernières années, mais cela n'a pas été le cas du secteur électrique. L'approvisionnement électrique inadéquat est un obstacle majeur à la création d'emplois à plus haute valeur ajoutée en République dominicaine. Les institutions internationales devraient aider le gouvernement dominicain à réaliser les investissements publics nécessaires en vue d'améliorer la capacité de génération et le réseau de distribution électriques.

L'accès au financement a aussi été une entrave pour les petites et moyennes entreprises, en particulier après la crise financière de 2003 qui n'a jamais été complètement résolue, et la crise financière mondiale plus récente. L'absence d'une réglementation et d'une surveillance adéquates du secteur financier par les autorités publiques doit être corrigée, avec l'aide des institutions internationales, de manière à permettre aux entreprises dominicaines d'accéder aux services financiers appropriés dont elles ont besoin pour leurs activités et leur expansion.

Les institutions internationales doivent également assister le gouvernement de la République dominicaine à améliorer et étendre davantage la formation professionnelle dispensée dans des instituts de formation professionnelle, afin que soit disponible une main-d'œuvre aux compétences adéquates, ce qui permettra à la fois d'augmenter l'efficacité du service public et de contribuer à la croissance, dans le pays, d'un secteur manufacturier et de sociétés de services à plus haute valeur ajoutée.

Ce pour quoi nous luttons:

- ▶ La syndicalisation du secteur informel
- ▶ Un socle de protection sociale
- ▶ La négociation collective
- ▶ Une politique industrielle et des infrastructures

ZAMBIE

L'économie de la Zambie a été caractérisée par une croissance économique élevée au cours des dernières années. Étant donné que le pays dépend fortement de l'exportation de cuivre et qu'il a une très ample économie informelle, cette croissance n'est pas durable. L'emploi informel est élevé et la pauvreté demeure généralisée.

La Zambie devra changer de cap et adopter un ensemble de nouvelles politiques en vue de parvenir à une croissance durable et au travail décent.

Une diversification est nécessaire. Parmi les domaines politiques recommandés, il faut adopter une nouvelle politique industrielle afin de créer des emplois et des secteurs à haute valeur ajoutée, construire un socle de protection sociale prévoyant des niveaux minimum de sécurité sociale, prendre des mesures pour formaliser l'économie informelle, promouvoir la négociation collective et améliorer les conditions de travail.

1. Tendances macroéconomiques récentes

En Zambie, l'agriculture représente 21,1% du PIB, l'industrie (y compris le secteur minier) représente 34,4% du PIB et les services, 44,5% du PIB.

Les défis économiques que la Zambie doit affronter demeurent considérables. En dépit d'améliorations récentes des performances économiques, qui ont réduit la dette et l'inflation et permis une croissance économique élevée soutenue pendant plusieurs années (d'environ 6%, contre 4,8% au cours de la période 2002-2005), l'économie reste vulnérable car elle dépend fortement du cuivre et de l'agriculture (vivrière), et en raison de l'influence du cuivre sur les taux de



Photographe: CSI

change. L'investissement étranger direct, après avoir atteint un sommet en 2007, a diminué depuis lors¹, en particulier dans les secteurs des mines, de la construction et des services. Les exportations et les revenus provenant du cuivre sont restés élevés (77% des exportations 2006-2009), mais étant donné l'incertitude des cours mondiaux du cuivre, cette tendance pourrait ne pas durer. L'endettement externe et la dette publique de la Zambie restent relativement faibles, passant de 86% du PIB en 2005 à près de 9% en 2006, suite à l'annulation de la dette, et à 11,6% du PIB en 2011². Les réserves internationales du pays ont augmenté.

Il apparaît clairement que la croissance économique des dernières années ne s'est pas traduite par une réduction significative de la pauvreté ou une amélioration des conditions de vie de la majorité de la population. L'incidence de la pauvreté demeure élevée, elle était de 61% en 2010, soit une légère diminution par rapport à 63% en 2006³. Cette valeur dépasse 80% dans les zones rurales⁴. La croissance s'est concentrée sur les secteurs à haute intensité de capital tels que les mines, la construction et les services à faible valeur ajoutée. On observe, parmi les contraintes, une vaste économie informelle, notamment agricole, l'insuffisance des infrastructures, les

faibles niveaux d'instruction et de compétences, et les coûts élevés des services financiers.

En ce qui concerne les perspectives d'avenir, le FMI signale que pour 2011 la croissance réelle du PIB était estimée à 6,5% alors que les projections la portent cette année à 7,7%⁵. Cela reflète la forte croissance de la production de cuivre et de l'agriculture hors maïs, ainsi qu'une politique d'expansion budgétaire. L'inflation était tombée à 7,2% à la fin 2011 et elle devrait rester cette année autour de 6,0%. La crise en Europe n'a pas eu beaucoup de répercussions sur l'économie zambienne; toutefois, le nouveau ralentissement de l'économie mondiale pourrait réduire la demande de cuivre exporté par la Zambie et se traduire par une chute des cours du cuivre. Cela pourrait en outre réduire l'accès au crédit.

Le FMI incite à maintenir un climat d'investissement positif, à atteindre les objectifs budgétaires et à mener les réformes du secteur financier. Il reconnaît toutefois que la stabilité macroéconomique et la croissance économique n'ont pas suffisamment entraîné la création d'emplois ou la réduction de la pauvreté. Lors de la réunion OIT-FMI tenue en mai cette année, ce sont en particulier les réformes visant à un développement du secteur agricole contribuant au recul de la pauvreté qui ont été prônées comme domaines prioritaires, ainsi que la correction des inadéquations en matière de compétences et la croissance de l'emploi formel. Les défis du chômage et de la diversification ont également été soulignés.

2. Tendances du marché de l'emploi

En 2008, 67% des 6,7 millions de personnes en âge de travailler avaient un emploi. La majorité (71,3%) était employée dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, et seulement 0,7% avaient un poste administratif ou à responsabilité managériale. Les travailleurs des activités productives représentaient 7,6% de la main-d'œuvre employée. En termes de secteurs, celui de l'agriculture, la

Tableau 1 : Principaux indicateurs économiques

	2000	2005	2008	2009	2010	2011
PIB réel (% croissance)	3,6	5,3	5,7	6,4	7,6	5,9
Exportations (% du PIB)	27	35	36	36	44	37
Importations (% du PIB)	41	37	34	32	35	35
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	30,0	17,0	12,3	10,7	11,7	13,5
Formation de capital brut (% du PIB)	17	24	22	22	22	21
Consommation des ménages (% du PIB)	--	--	59,2	64,0	51,5	--
Consommation publique finale (% du PIB)	--	--	22,0	22,3	18,0	--

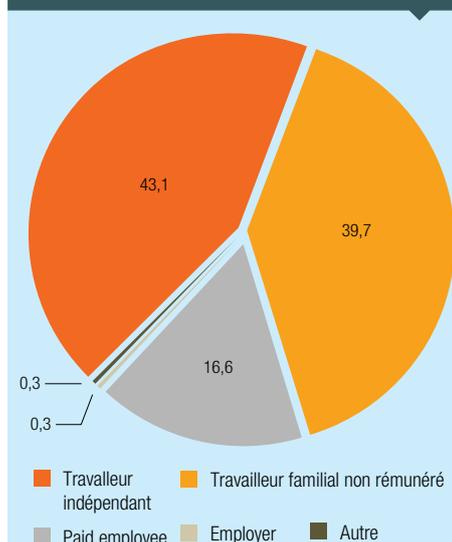
Source : Base de données du World Development Indicator et portail de données de la BAD, Rapport 2012 FMI art. IV

ylviculture et la pêche avait la plus haute part de travailleurs (71,3%), suivi du commerce en gros et au détail (9,2%) puis des services communautaires, sociaux et à la personne (8,4%). La proportion de femmes dans l'agriculture dépasse celle des hommes, mais elle est inférieure dans les secteurs minier et manufacturier.

Quant au statut d'emploi, plus de 80 % des personnes ayant une activité économique travaillaient soit à leur compte (43,1%) ou étaient des travailleurs familiaux non rémunérés (39,7%)⁶. En comparaison, uniquement 16,6% des personnes ayant une activité économique sont salariées et 0,3% seulement sont des employeurs. Voir la Figure 1 ci-dessous.

La Zambie a une grande économie informelle, et par conséquent la plupart des emplois sont informels. Le niveau d'emploi informel est resté élevé malgré une croissance économique substantielle. L'étude sur la main-d'œuvre de 2008, qui est celle comportant les données les plus récentes, indique que sur les 4,6 millions de personnes ayant un emploi en Zambie, 4,1 millions (89%) avaient un emploi informel en 2008, contre 511 338 personnes (11%) qui avaient un emploi formel, proportion qui était de 12% en 2005. Dans les zones rurales, 96 % des emplois sont informels, alors que l'informalité dans les zones urbaines est de 71%. 6% des femmes ont un emploi formel, contre 15% des hommes. La majorité des personnes travaillant dans l'économie informelle effectuaient des tâches en rapport avec les activités de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, alors que la majorité de celles qui ont un emploi formel effectuent des tâches en rapport avec des activités professionnelles, techniques ou apparentées. 78% de l'emploi informel se trouve dans l'agriculture, et 21% dans les secteurs non agricoles.

Graphique 1 : Ventilation par statut d'emploi, en pourcentage, des personnes âgées de 5 ans ou plus ayant un emploi en 2008



Source: Étude sur la main-d'œuvre, CSO, 2008

Tableau 2 : les plus récents indicateurs du marché du travail

	2000 ¹	2005	2008	2009	2010
Taux de participation de la main-d'œuvre (15-64)	80	79,9	79,8
Ratio emploi-population	67,0	67,0	66,9
Emploi dans l'agriculture, total/féminin					
Total	71,6	72,2	73,0
Féminin	79,6	78,9	78,2
Proportion des personnes employées dans le secteur informel sur l'emploi total (%)					
Total	..	88	90	89	..
Femmes	94
Chômage (15+)	12,9	15,9	15,0	..	13,2
Chômage des jeunes (15 - 24)	21,4	23,4	28,0

¹ En 2000 la tranche commence à l'âge de 12 ans et non de 15 ans.

Source : OIT, base de données KILM ; CSO, Étude sur la main-d'œuvre 2008 et An Overview of Women's work and employment in Zambia, 2009 ; Rapport des services du FMI pour la consultation au titre de l'article IV, juillet 2012.

Parmi les femmes travaillant dans l'emploi informel, l'activité la plus répandue est l'agriculture (99 %) suivie par le commerce (97%). Se reporter au Tableau 2 pour plus de détails.

D'après les résultats de l'Étude sur la main-d'œuvre de 2008, le chômage était de 15%, avec un pourcentage de 12% pour les hommes et de 18% pour les femmes. Le chômage dans les zones rurales était de 6%, et dans les zones urbaines, de 33%. Le chômage frappe surtout la tranche d'âge des 15-19 ans (33%), suivie de près par celle des 20-24 ans (22%), avec un taux de chômage total des jeunes (15-24 ans) de 28%. Les données du FMI pour 2010 indiquent un taux de chômage de 13,2%, dans les zones rurales de 5,0% et dans les zones urbaines, de 29,2%⁷.

Mais en Zambie, comme dans la plupart des pays en développement, le chômage ne permet pas de mesurer de manière adéquate les tensions du marché du travail. Le sous-emploi, en revanche, est une mesure plus exacte et exhaustive de l'atonie ou de la tension exercée sur le marché du travail⁸. L'on peut constater avec la Figure 2 que 70% de tous les travailleurs sont en situation de sous-emploi. Comme on peut s'y attendre, le sous-emploi est flagrant parmi les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs à leur compte, mais plus modéré parmi les travailleurs salariés. L'expansion de l'emploi rémunéré est donc la clé du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

3. Salaires et indicateurs du travail décent

Non seulement le secteur informel, dont la précarité est inhérente, est immense, mais la qualité du travail formel a également diminué. Pour la plupart des catégories de travailleurs, la chute des salaires réels a continué.

Le revenu mensuel moyen national était estimé, dans l'Étude de la main-d'œuvre de 2008, à 723 468 Kwacha (environ 143 USD au taux de change du jour). Pour les zones rurales il était de

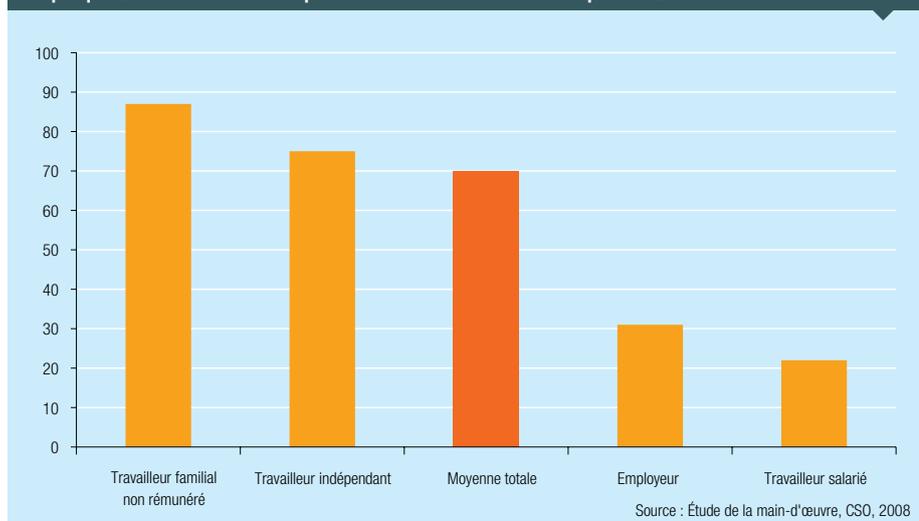
382 526 K (75 USD) et de 1 249 122 K (247 USD) pour les zones urbaines. Les hommes gagnaient en moyenne 819 200 K (162 USD) contre 570 463 K (113 USD) pour les femmes. Les plus hauts revenus sont associés aux activités administratives et managériales, et les moyennes les plus basses (35 fois moins) sont celles des travailleurs ayant des activités en rapport avec l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Quant à la distribution des revenus, 60 % de tous les travailleurs gagnaient en moyenne moins de 400 000 K (79 USD) par mois, et 5% gagnaient plus de 2 650 000 K (525 USD) par mois. Près de 90% de tous les travailleurs gagnaient moins de 1 649 000 K (326 USD) par mois.

La Zambie a un salaire minimum légal fixé exclusivement par le ministre. Depuis mai 2006 ce salaire minimum légal est de 268 000 Kwacha par mois⁹ (environ 53 USD), sur la base du temps de travail hebdomadaire maximum légal de 48 heures. Ce montant est jugé très faible par rapport au coût de la vie. Le salaire minimum légal ne s'applique pas aux travailleurs occasionnels, aux employés domestiques, aux employés de la fonction publique ni aux travailleurs dont l'activité est couverte par une convention collective. La proportion de revenus de moins de 250 000 K (50 USD) était de 35 % en 2005. À la suite des élections de 2011, le salaire minimum a été récemment ajusté d'environ 100 pour cent, ce qui porte le salaire des employés domestiques à 522 000 K (103 USD) par mois, et dorénavant les employés généraux et du commerce gagneront environ 1,1 million K (217 USD).

Il existe également un écart salarial sexospécifique prononcé, inférieur dans le secteur formel que dans les emplois informels, et plus marqué dans les manufactures, les mines, l'électricité, le commerce, la construction et l'agriculture que dans le tourisme, le transport, les services sociaux et communautaires et la finance¹⁰.

Le système du Conseil industriel paritaire, qui était censé institutionnaliser la négociation collective, a été amendé en 1997 ; le caractère obli-

Graphique 2 : taux de sous-emploi en fonction du statut d'emploi en 2008



gatoire de ce Conseil a été retiré, ce qui permet aux employeurs de décider s'ils veulent mener la négociation collective au niveau de l'industrie ou de l'entreprise. Cela s'est traduit par la décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise, alors que la couverture de la négociation au niveau industriel dans les années 1970 et 1980 avait atteint 80% du secteur formel¹¹. De manière générale, la négociation collective s'est limitée au secteur minier, à la finance, à une partie de l'agriculture et du service public ; elle est pratiquement inexistante dans les services en expansion, dans les secteurs manufacturiers et, plus généralement, dans les PME.

La pauvreté généralisée reste un défi majeur en Zambie. On estimait en 2006 que près de 64 % des Zambiens vivaient en dessous du seuil de pauvreté national. S'il est vrai que les taux de pauvreté extrême ont diminué, ceux de la pauvreté modérée ont augmenté¹². La pauvreté est particulièrement élevée dans les zones rurales, où 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, contre 34 % dans les zones urbaines¹³.

La Zambie a ratifié toutes les conventions fondamentales de l'OIT, mais de nombreuses lacunes demeurent, en particulier dans leur mise en œuvre concrète. Le travail des enfants est un phénomène principalement rural, plus de 90% de tous les enfants qui travaillent se trouvant dans les zones rurales (CSI 2009).

Les conditions de travail ne sont généralement pas très bonnes en Zambie, et le respect des droits des travailleurs laisse à désirer. Même dans les mines, le principal secteur d'exportation, l'on observe de piètres conditions de travail. Un rapport de Human Rights Watch sur les pratiques du travail dans les mines appartenant à des Chinois a recensé une série de violations des droits des travailleurs dans les mines de Zambie, telles que des conditions de santé et sécurité déplorables (ventilation inadéquate et équipement protectif endommagé), des tranches de travail de 12, voire de 18 heures comportant un travail ardu, des pra-

tiques antisyndicales, des menaces de licencier les travailleurs qui refusent de travailler là où leur sécurité n'est pas assurée, et des menaces aux travailleurs qui rapportent des accidents¹⁴.

4. Conclusions politiques

Compte tenu de la pauvreté généralisée et de l'informalité extrêmement élevée de l'emploi, avec comme conséquences les bas salaires, les conditions de travail déplorables et l'absence de protection des droits, une des principales priorités en Zambie devrait être la mise en place d'une stratégie visant à formaliser l'économie informelle. Les stratégies de syndicalisation, les incitations à la formalisation et une protection sociale étendue devraient être certaines des mesures à prendre pour favoriser cette transformation.

L'ampleur du secteur agricole, dont une partie considérable est consacrée à l'agriculture vivrière, est aussi responsable des hauts niveaux de pauvreté, d'informalité, d'emplois peu ou pas rémunérés et de faible productivité. Une double stratégie, s'attachant d'une part à augmenter les niveaux de productivité agricole et d'autre part à favoriser le développement d'une politique industrielle visant à stimuler le secteur manufacturier et la production à plus grande valeur ajoutée, est cruciale pour que la Zambie perde sa dépendance des secteurs agricole et minier et puisse augmenter l'emploi dans l'économie formelle. Une telle politique industrielle devrait aller plus loin que les plans mis en œuvre actuellement pour promouvoir la production manufacturière à faible valeur ajoutée en rapport avec l'agriculture et les mines ; elle devrait être nettement plus ambitieuse, cibler les investissements dans les segments à plus haute valeur ajoutée, et créer des initiatives de regroupement de la production, de l'enseignement, de la recherche et du développement.

L'accent mis uniquement sur l'augmentation de la productivité agricole serait par trop réduit et n'aurait qu'une incidence positive limitée sur l'emploi formel, les salaires et la lutte contre la pauvreté.

Bien qu'il ait été ajusté récemment, ce qui a été grandement bienvenu, le salaire minimum reste de loin inférieur à un salaire vital et continuera en outre à tirer vers le bas les salaires du secteur formel. Il convient de redoubler d'efforts pour rétablir l'étendue de la couverture de la négociation collective afin de relancer celle-ci en Zambie et de garantir des niveaux salariaux sectoriels plus élevés.

Les investissements en infrastructure et l'édition d'un socle de protection sociale sont deux volets importants pour le gouvernement zambien car ils pourraient réduire la pauvreté et l'inégalité tout en stimulant l'économie et l'emploi. Il faudra commencer avec des mesures destinées à étendre la retraite à l'ensemble de la population âgée de plus de 65 ans, puis prévoir des indemnités pour les enfants, une couverture sanitaire et des indemnités de chômage. En outre, le gouvernement devrait utiliser les investissements prévus dans l'infrastructure pour favoriser les investissements à haute intensité de travail. Les régimes de garantie de l'emploi sont un autre domaine à envisager.

Concernant l'IED et la politique d'investissement, une approche différente est nécessaire en Zambie. Celle-ci inclura, d'une part, la stimulation de l'investissement intérieur et le ciblage de certains investissements étrangers spécifiques en vue de compléter la stratégie de développement industriel. En parallèle, il faudra s'attaquer plus vigoureusement aux abus commis par les investisseurs étrangers ; il devrait être possible d'augmenter les droits perçus du secteur minier en vue de financer les infrastructures, la protection sociale et le développement industriel.

Enfin, le dialogue social est crucial pour édifier une économie plus équitable et durable. Cela exigera de respecter les droits syndicaux et de mettre en place les mécanismes adéquats pour un dialogue englobant tous les domaines sociaux et économiques. Il faudra également renforcer les compétences des mandants qui prendront part à ce dialogue.

Ce pour quoi nous luttons :

- ▶ La syndicalisation du secteur informel
- ▶ Un socle de protection sociale
- ▶ La réduction de l'écart salarial sexospécifique
- ▶ L'augmentation des salaires minimum
- ▶ L'investissement dans l'agriculture, les infrastructures et la production à valeur ajoutée

NOTES

Introduction

- 1 Les premiers signes de la récession sont apparus aux États-Unis en décembre 2007, avant de s'étendre à d'autres pays en 2008 et 2009.
- 2 FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2012.
- 3 Nations Unies, Situation et perspectives de l'économie mondiale 2012 (mise à jour à la mi-2012).
- 4 OIT, Tendances mondiales de l'emploi, 2012.

Bulgarie

- 1 La privation matérielle fait référence à un état de pénurie économique et de difficulté d'accès aux produits durables, défini comme l'incapacité forcée (plutôt que le choix) de payer des dépenses imprévues, de s'accorder des vacances annuelles d'une semaine hors du domicile, de s'offrir tous les deux jours un repas comprenant de la viande, du poulet ou du poisson, de chauffer le logement de manière adéquate, d'acheter des biens durables tels qu'une machine à laver, une télévision couleur, un téléphone ou une voiture, ou le fait d'être confronté à des arriérés de paiement (hypothèque ou loyer, factures d'électricité, achats à tempérament ou autres remboursements de crédits). La privation matérielle grave est définie comme l'incapacité forcée de payer au moins quatre des éléments susmentionnés.

Grèce

- 1 Les données ici présentées proviennent de la base de données Eurostat sauf en cas d'indication contraire.
- 2 F. Schneider affirme qu'il existe un lien évident entre ces trois variables, c'est-à-dire que le secteur informel est plus grand dans les pays ayant des institutions qui fonctionnent mal et un niveau de corruption élevé ; voir Schneider, « Tax Evasion and Corruption in Greece and in other OECD Countries: What can we do? », mai 2012.
- 3 Classement de Transparency International, décembre 2011, disponible sur <http://transparency.de/Tabelle-Ranking.2011.0.html>.
- 4 F. Schneider, « Tax Evasion and Corruption in Greece and in other OECD Countries: What can we do? », mai 2012.
- 5 Loi 1876/1990
- 6 Article 8 (1) de la loi 1876/1990 sur la « Négociation collective libre ».
- 7 Loi 3833/2010 sur la « Protection de l'économie nationale – mesures d'urgence contre la crise budgétaire ».
- 8 Art.2.7, de la loi 3845/2010 sur les « Mesures de mise en œuvre d'un mécanisme d'appui à l'économie grecque par les États membres de la zone euro et par le FMI ».
- 9 Loi 3863/2010 sur le « Nouveau système de sécurité sociale et dispositions pertinentes ».
- 10 Loi 3871/2010 sur la « Gestion et responsabilité financière ».
- 11 Loi 3845/2010 sur les « Mesures de mise en œuvre d'un mécanisme d'appui à l'économie grecque par les États membres de la zone euro et par le FMI ».
- 12 Observation ILCCR, Grèce, 2011, disponible sur http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:13100:0::NO:13100:P13100_COMMENT_ID:2556562.
- 13 En particulier la loi 4024/2011
- 14 CEACR, Observation concernant la Convention no98, Grèce 2011, disponible sur http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=1000:13101:0::NO:13101:P13101_COMMENT_ID:2556562.
- 15 D'après la Commission de l'UE, une micro-entreprise se définit comme une entreprise qui emploie moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le bilan annuel ne dépasse pas deux millions d'euro.
- 16 Commission de l'UE, SBA Fact Sheet 2010/2011, 2012, disponible sur http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/facts-figures-analysis/performance-review/files/countries-sheets/2010-2011/greece_en.pdf.
- 17 Le risque de pauvreté est défini comme le fait de vivre avec un revenu inférieur ou égal à 60 % du revenu médian.
- 18 Institut des politiques migratoires, Profils pays, « Greece: Illegal Immigration in the Midst of Crisis », mars 2012.
- 19 SOS Children, « Greek financial crisis: Families turn to SOS Children for help », mai 2012, disponible sur <http://www.soschildrensvillages.org.uk/charity-news/archive/2012/05/greek-financial-crisis-families-turn-to-sos-children-for-help>.

Indonésie

- 1 FMI, communiqué de presse no12/251, 6 juillet 2012.
- 2 OIT (Institut international des études sociales), « Indonesia: Reinforcing Domestic Demand in Times of Crisis », 2011.
- 3 Banque mondiale, « Protéger les ménages pauvres et vulnérables en Indonésie », février 2012.
- 4 OIT (Institut international des études sociales), *ibid.* p 74.
- 5 OIT, Rapport mondial sur les salaires 2012/13, à paraître prochainement.
- 6 Profil de l'OIT sur l'Indonésie en matière de travail décent, 2011.
- 7 *Ibid.*, p. 66.

Népal

- 1 GEFONT, « Nepal missed the day that comes once in ages », Trade Union Rights, juin 2012.
- 2 FMI, « Rapport 2011 sur le Népal au titre de l'article IV », novembre 2011.
- 3 FMI, Perspectives économiques mondiales, avril 2012.
- 4 OIT, « Labour and social trends in Nepal », 2010.
- 5 OIT, *ibid.*
- 6 Recueil des statistiques de 2011 de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds, 2011.
- 7 Banque mondiale, *op. cit.*
- 8 Robert Kyloh, « From Conflict to Cooperation: Labour market reforms that can work in Nepal », OIT, 2008.
- 9 OIT, « Technical Memorandum to the Government of Nepal on Reform of Labour Market Regulation », octobre 2011.
- 10 Déclaration de la troisième conférence nationale sur le travail et l'emploi, 19-21 juillet 2012.

République dominicaine

Zambie

- 1 OIT, Towards a new growth strategy for employment, decent work and development in Zambia, document d'information pour la Conférence nationale OIT/FMI/GRZ, 21-22 mai 2012.
- 2 FMI, Rapport 2012 des services du FMI pour la consultation au titre de l'article IV, mai 2012.
- 3 *Idem.*
- 4 OIT, Towards a new growth strategy for employment, decent work and development in Zambia, document d'information pour la Conférence nationale OIT/FMI/GRZ, 21-22 mai 2012.
- 5 FMI, Rapport 2012 des services du FMI pour la consultation au titre de l'article IV, mai 2012.
- 6 Rapport de l'étude sur la main-d'œuvre de 2008, 2010.
- 7 FMI, Rapport 2012 des services du FMI pour la consultation au titre de l'article IV, mai 2012.
- 8 La définition du sous-emploi inclut toutes les personnes ayant un emploi mais dont les horaires de travail « ne suffisent pas, par rapport à une situation d'emploi alternatif dans laquelle la personne serait disponible et disposée à travailler ».
- 9 Maarten van Klaveren, Kea Tijdens, Melanie Hughie-Williams et Nuria Ramos Martin, An Overview of Women's Work and Employment in Zambia, Decisions for Life, OMD3 Projet no4, Université d'Amsterdam/Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies, Amsterdam 2009.
- 10 *Idem.*
- 11 *Idem.*
- 12 *Idem.*
- 13 OIT, Towards a new growth strategy for employment, decent work and development in Zambia, document d'information pour la Conférence nationale OIT/FMI/GRZ, 21-22 mai 2012.
- 14 Human Rights Watch, « Vous serez licenciés si vous refusez - Violations des lois du travail dans les mines de cuivre d'État chinoises en Zambie », 2011.



Éditrice- responsable:
Sharan Burrow, secrétaire générale

CSI
5 Bd du Roi Albert II, Bte 1, 1210 Bruxelles, Belgique
Tél : +32 2 224 0211 Fax : +32 2 201 5815
Courriel: press@ituc-csi.org Web: www.ituc-csi.org